

### 8.3.5 Milieu visuel

L'analyse visuelle permet de caractériser le paysage dans lequel s'insère le projet éolien et évaluer l'impact de son implantation sur le territoire, lors des phases d'aménagement et d'exploitation.

La problématique du projet se situe au niveau de la visibilité des équipements proposés ; la hauteur totale des éoliennes est de 126 m. Ces infrastructures, de par leur grande dimension, leur nombre et leur positionnement dans une topographie plate et ouverte à vocation agricole, peuvent difficilement être dissimulées dans le paysage. Ces caractéristiques du milieu sont des éléments du paysage contribuant à la perception d'un plus grand nombre d'éoliennes à partir de plusieurs points de vue. Par ailleurs, la vocation agricole de ce territoire accroît la sensibilité du milieu récepteur, rendant la résistance des unités de paysage concernées plus fortes.

Afin de bien cerner les enjeux et de mieux comprendre l'environnement du présent projet, le contexte régional est d'abord examiné en présentant l'inventaire des composantes biophysiques et anthropiques du paysage de la région de la Montérégie. Par la suite, un bref historique permet de saisir l'évolution du territoire et de ses paysages. Les unités de paysage sont ensuite déterminées et évaluées en fonction de leur résistance face à l'implantation du projet. Enfin, les impacts sont analysés suite à la détermination des points de vue offrant une sensibilité face à l'implantation du projet. Le choix de ces points de vue stratégiques se fait selon la représentativité et /ou leur sensibilité face au projet.

#### 8.3.5.1 Démarche d'inventaire et d'analyse

L'inventaire sur le terrain a eu lieu en septembre 2008 et en janvier 2009. Les principaux axes routiers, les villages et agglomérations ainsi que les sites touristiques ayant un potentiel de visibilité sur le parc éolien ont été pris en compte. Les cartes à l'échelle 1:20 000 et 1:50 000 et les photographies aériennes ont également été utilisées.

Plusieurs consultations téléphoniques et rencontres ont eu lieu pendant la période d'inventaire afin de spécifier, avec l'aide des gens du milieu, les lieux et sites ayant une valeur esthétique, patrimoniale, identitaire ou symbolique, jugée importante pour la région. La liste des personnes contactées ainsi qu'un résumé des échanges sont présentés à la section traitant des impacts (Annexe V1).

Suite à la collecte des informations venant du milieu, le territoire est analysé puis divisé en unités de paysage. Un degré de résistance à l'implantation du projet est ensuite attribué pour chacune de ces unités. Par ailleurs, des critères d'intégration ont été élaborés dans le but de réduire les impacts liés à la visibilité des éoliennes et de maximiser l'harmonisation avec le paysage. Ces critères sont décrits dans le rapport d'intégration visuelle et harmonisation paysagère, présenté à l'annexe V2. Ces critères d'intégration visuelle sont établis en rapport avec les caractéristiques des paysages de la région.

La méthodologie utilisée dans le cadre de l'étude d'impact est basée sur la structure établie dans le document suivant :

*Guide pour la réalisation d'une étude d'intégration et d'harmonisation paysagères  
– Projet d'implantation de parc éolien sur le territoire public (MRNF, 2005).*

Ce guide s'adresse spécifiquement aux promoteurs de projets éoliens pour les accompagner lors des études d'impacts sur le milieu visuel et le paysage. D'autres documents ont été consultés en compléments d'information et certains éléments ont été utilisés et intégrés dans le présent rapport. L'annexe K en dresse la liste et les aspects retenus pour chacun d'eux.

Des simulations visuelles sont présentées comme un outil contribuant à définir et préciser les impacts visuels. La méthode utilisée pour arriver à la production d'une simulation est détaillée à l'annexe V3.

En amont de la présente étude d'impact visuel, le promoteur a réalisé une étude d'intégration et d'harmonisation paysagère lors de l'étape de planification de l'implantation des éoliennes. L'objectif de cette étude est de réduire au maximum l'impact visuel du parc éolien et de donner des règles d'implantation adaptées aux caractéristiques du paysage régional. Cette étude est détaillée à l'annexe V2.

Par ailleurs, des critères d'intégration et d'harmonisation des éoliennes présentés à l'annexe V2 ont été élaborés dans le but de réduire l'impact lié à la visibilité des éoliennes. Ces critères sont étroitement liés au contexte régional des paysages de la Montérégie et adapté au secteur où sera aménagé le parc éolien. Le rapport d'intégration visuelle et harmonisation paysagère décrit le processus afin d'identifier ces critères. La topographie plane et les zones agricoles créant des conditions d'un paysage où les vues peuvent avoir une longue portée, les éoliennes pourraient fort probablement devenir des éléments déterminants, voire des points de repère, participant ainsi à la transformation du paysage. Afin de définir et préciser les impacts visuels, des simulations visuelles sont créées. Ces photomontages permettent d'analyser, à partir de points de vue, les impacts des éoliennes projetés. Ces simulations permettent de mieux visionner les éoliennes avant leur implantation sur le territoire et d'évaluer ainsi la perception. Les points de vue choisis sont représentatifs d'une zone d'observation plus large, ce qui veut dire qu'un site situé à 250 m du point de vue choisi aura possiblement la même vue.

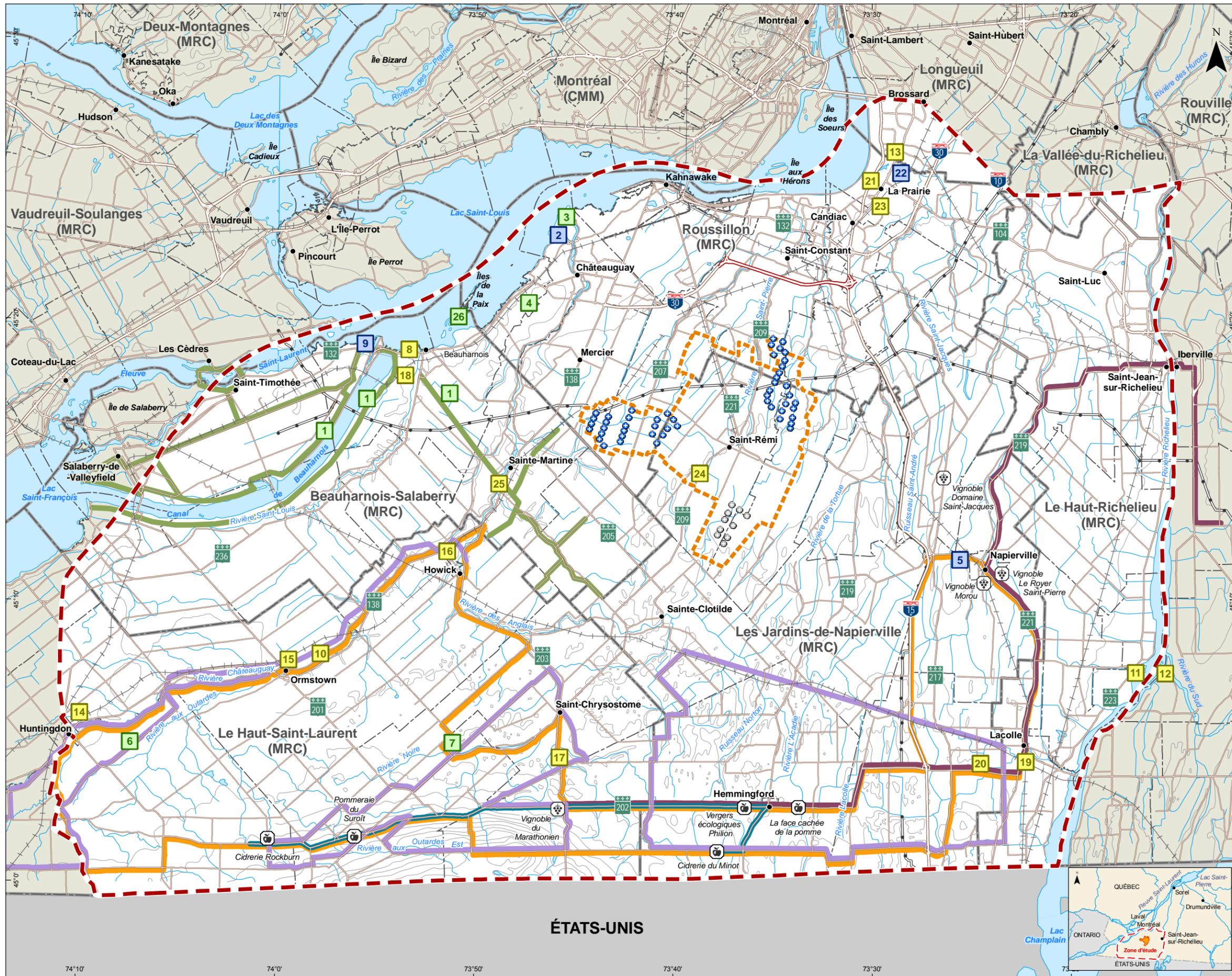
### 8.3.5.2 Description du milieu

Les composantes du milieu naturel comprennent les éléments tels que le relief, l'hydrographie et la végétation. Les composantes du milieu humain comprennent les usages du territoire et l'occupation du sol, l'urbanisation, les sites d'intérêts touristiques et patrimoniaux ainsi que les infrastructures. Tous ces facteurs contribuent à caractériser les types de vue, à identifier les lignes de force, les points de repère et les attraits visuels de la zone étudiée.

### 8.3.5.2.1 Zone d'étude régionale

Pour les besoins de la présente étude, une zone dite « régionale » entourant Saint-Rémi a été déterminée ; elle est présentée à la carte 8.4. Elle a pour limites les points suivants :

- **à l'ouest** : les villes de Salaberry-de-Valleyfield, Sainte-Barbe, Huntingdon, Hinchinbrooke ;
- **à l'est** : la rivière Richelieu;
- **au nord** : l'autoroute 20, le Lac Saint-Louis, Brossard et l'autoroute 10 ;
- **au sud** : la frontière américaine.



**Kruger**  
Énergie

**ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

**PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE**

**Carte 8.4**  
**Composantes régionales du paysage**

**PROJET**

- Zone d'étude
- Emplacement projeté d'éolienne
- Emplacement de réserve d'éolienne

**COMPOSANTES RÉGIONALES**

- Zone d'étude du paysage

**Lieux d'intérêt**

- Parc régional de Beauharnois-Salaberry
- Croisière Héritage Saint-Bernard inc., Châteauguay
- Refuge faunique Marguerite-D'Youville, Châteauguay
- Centre écologique Fernand-Séguin, Châteauguay
- Golf de Napierville
- Réserve écologique du Bois-des-Muir, Hinchinbrooke
- Réserve écologique du Pin-Rigide, Franklin
- Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, Beauharnois
- Centrale hydroélectrique de Beauharnois
- Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay, Ormstown
- Lieu historique national du Canada du Fort-Lennox, Henryville
- Blockhaus de la rivière Lacolle, Henryville
- Galerie René-Blain, Centre culturel de Brossard
- Église Saint-Joseph, Huntingdon
- Église St. John's Anglican, Huntingdon
- Rockburn Presbyterian, Huntingdon
- Saint-André's Presbyterian, Huntingdon
- Saint-Paul's United Church, Ormstown
- Presbyterian Church, Georgetown
- United church, Russelltown
- Saint-Edward's Presbyterian church, Beauharnois
- Odelltown Methodist Church, Lacolle
- Église Saint-Bernard-de-Clairvaux
- Église de la Nativité de la Sainte-Vierge, La Prairie
- Club de Golf de La Prairie
- L'Arrondissement historique de La Prairie
- Maisons de pierres, Saint-Rémi
- Cordon Patrimonial de Sainte-Martine
- Réserve nationale de la Faune des îles de la Paix

- Vignoble
- Cidricerie
- Route des cidres
- Route des vins
- Circuit du paysan
- Circuit du paysan à vélo
- Piste cyclable du parc régional de Beauharnois-Salaberry

**LIMITES ET INFRASTRUCTURES**

- Limite municipale ; limite de MRC
- Route principale ; route secondaire ou rue
- Autoroute 30 projetée
- Gazoduc

0 2,5 5 7,5 10 km

Projection MTM, fuseau 8, NAD 83  
Équidistance des courbes : 40 m

Sources :  
BDGA, MRNF Québec, 2002  
SDA, MRNF Québec, 2005

Projet : 605751  
Fichier : snc605751\_Elc8-4\_region\_090925.mxd

Octobre 2009

**SNC-LAVALIN**  
Environnement



La zone d'étude fait partie des paysages régionaux de la Montérégie. Elle doit son nom à la spécificité que lui procurent les collines montérégiennes sur son territoire (Tourisme Montérégie, 2009). Elle constitue une vaste région de plus de 11 000 km<sup>2</sup> située au sud de la communauté métropolitaine de Montréal. La région de la Montérégie est très étendue et présente de multiples facettes paysagères. Elle est délimitée au sud par la frontière canado-américaine, à l'ouest par la frontière ontarienne, au nord par le fleuve Saint-Laurent et à l'est par la rivière Yamaska.

L'histoire de la Montérégie est étroitement liée à sa situation géographique. Comme elle fût une porte d'entrée pour les alliés et les ennemis venant du Sud, elle fût tout au long de son histoire le théâtre de nombreuses batailles. Ces dernières conditionnèrent la composition architecturale et urbaine de la Montérégie (Tourisme Montérégie, 2009).

De nos jours, la région de la Montérégie compte 15 MRC comprenant 176 municipalités. En dehors de ces 15 MRC, on trouve également la Ville de Longueuil et deux réserves autochtones. La région de la Montérégie est la 2<sup>ème</sup> région la plus peuplée du Québec (après Montréal). Elle comprend 1 300 000 habitants, soit près de 18% de la population du Québec (MDEIE, 2009).

L'organisation spatiale se compose d'un espace urbain composé de la grande agglomération de Longueuil au nord-est, de deux villes satellites (Salaberry-de-Valleyfield et Saint-Jean-sur-Richelieu) desservant de vastes superficies agricoles, une large zone suburbaine comprenant les villes de Candiac, Sainte-Catherine, Delson et Saint-Constant, et un territoire essentiellement rural (MRC de Roussillon, des Jardins-de-Napierville, de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent). Les principales agglomérations urbaines sont donc Longueuil, Châteauguay et Saint-Jean-sur-Richelieu.

C'est entre Saint-Jean-sur-Richelieu et La Prairie qu'en 1836, fût construit le premier chemin de fer canadien. Le pont Victoria relia ensuite Montréal à la Rive-Sud (Tourisme Montérégie, 2009).

Le réseau routier actuel dans la région est bien pourvu. Outre les trois autoroutes (15, 20 et 30), le périmètre régional possède de nombreuses routes provinciales, régionales et locales.

Au niveau géographique, ce territoire est principalement formé des plaines du Saint-Laurent et du Richelieu. Cette région se caractérise également par la présence des collines montérégiennes. Cette province géologique comprend aujourd'hui neuf collines (les monts Royal, Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Saint-Grégoire, Rougemont, Shefford, Yamaska, Brome et Mégantic)<sup>71</sup>. Celles-ci se situent toutefois hors de la zone d'étude, au nord-est de celle-ci à une distance variant entre 40 et 70 km.

<sup>71</sup>[1] <http://www.unites.uqam.ca/terre/montereгиennes/montereгиennes.html#carte>

Au niveau hydrographique, outre le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais qui longent le nord de la région de la Montérégie, les principales rivières de la région, tributaires du fleuve, sont les rivières Richelieu, Yamaska et Châteauguay. Ces rivières ont toutes un bassin versant supérieur à 2 000 km<sup>2</sup>. La rivière Richelieu est d'une longueur de 124 km, tirant sa source du lac Champlain et se déversant dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Sorel-Tracy. La rivière Châteauguay prend sa source au lac Châteauguay dans les monts Adirondack situés dans l'État de New York aux États-Unis (MDDEP, 2009).

La forêt couvre moins de 30% du territoire montréalais contre plus de 50% de terrains agricoles. La composition de ces forêts est majoritairement faite de feuillus (principalement des forêts matures d'érables à sucre ou de jeunes boisés de peupliers et d'érables rouges) mais aussi de forêts mélangées et de forêts de résineux composées de pruches et de pins (Agence forestière de la Montérégie, 2009).

L'ensemble du territoire est mis à profit pour les activités récréotouristiques, résultat de la diversité de ses paysages. La région se classe au 3<sup>ème</sup> rang provincial pour le nombre de ses sites historiques, de musées et de centres d'interprétation. Citons notamment l'Exporail, ce musée ferroviaire canadien qui se trouve à Saint-Constant (Tourisme Montérégie, 2009).

Différentes activités sont proposées selon chaque saison sur le territoire. Elles se déploient en diverses catégories :

- Plein air, sports, aventure et récréation

Le Parc régional de Beauharnois-Salaberry propose 65 km de piste cyclable, des rampes de mise à l'eau, de multiples haltes, et deux aires d'interprétation (haltes ornithologique et des villages) (Grand Québec, 2009).

De plus, le Réseau cyclable du Suroît propose aussi des pistes cyclables (MRC de Beauharnois-Salaberry, 2009). À noter aussi le projet de l'axe 3, initié par Vélo Québec, qui passera dans la région (Association Vélo Québec).

Dans la Ville de Châteauguay, un croisiériste propose de découvrir l'Héritage Saint-Bernard et le Refuge faunique Marguerite-D'Youville sur la rivière Châteauguay (Héritage Saint-Bernard, 2009).

Il existe aussi plusieurs terrains de golf sur le territoire comme celui du Triangle d'Or à Saint-Rémi et celui de Napierville.

- Activité culturelle

Le Circuit des arts de la Montérégie permet aux visiteurs de découvrir les différentes méthodes de créations des artistes et artisans de la région (Tourisme Montérégie, 2009).

- Agrotourisme

Trois circuits proposent des produits frais et transformés issus d'élevage, d'érablières, de culture de pommes et de vignes, soit le Circuit du Paysan, la Route des cidres et la Route des Vins (Tourisme Montérégie, 2009). La région fait partie de la vallée agricole de la plaine du Saint-Laurent.

- Sites naturels, historiques, patrimoniaux ou religieux

Pour les milieux naturels, citons deux réserves écologiques : la Réserve écologique du Boisé-des-Muir (5 km à l'est de la Ville de Huntingdon) et la Réserve écologique du Pin-Rigide (municipalité de paroisse de Saint-Antoine-Abbé) (MDDEP, 2009).

L'ensemble de ces sites, étant donné leur éloignement géographique par rapport au parc éolien, ne devraient pas subir d'impact visuel.

Deux circuits mettent de l'avant les aspects historiques et patrimoniaux de la région (Tourisme Montérégie, 2009):

- le Circuit du patrimoine et de l'histoire régionale de la Montérégie :
  - parc archéologique de la Pointe-du-Buisson ;
  - centrale hydroélectrique de Beauharnois ;
  - lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay ;
  - lieu historique national du Canada du Fort-Lennox ;
  - Blockhaus de la rivière Lacolle ;
  - Maison Lepailleur, Châteauguay.
  
- le Circuit des églises de la Montérégie dans ces différentes municipalités :
  - Huntingdon ;
  - Ormstown ;
  - Howick ;
  - Saint-Chrysostome ;
  - Beauharnois ;
  - Châteauguay ;
  - Lacolle ;

- St-Bernard de Lacolle ;
- La Prairie.

Le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF, 2009) retient par ailleurs les biens classés suivants dans la zone d'étude régionale:

- L'Arrondissement historique de La Prairie couvre une superficie de 220 acres et comprend un noyau villageois ainsi que deux zones tampons qui s'étendent au nord et au sud de celui-ci. Le périmètre correspond à l'emplacement de la mission des Jésuites, du fort de La Prairie ainsi que du vieux bourg. La valeur patrimoniale de l'arrondissement de La Prairie repose sur son intérêt historique. Longtemps, ce territoire fût la tête de pont d'un couloir de liaison majeur entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu.

### 8.3.5.2 Zone d'étude locale

La zone d'étude locale délimitée pour l'analyse visuelle doit tenir compte de la visibilité des éoliennes sur l'ensemble du territoire qui peut être potentiellement touché par le projet. Elle est donc plus vaste que les autres portions de l'étude environnementale.

Elle est comprise entre Châteauguay et Saint-Constant au nord, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay au sud, Sainte-Martine à l'ouest et Saint-Édouard à l'est. Au centre se trouve Saint-Rémi.

Elle est également enclavée entre les deux rivières les plus importantes de la zone d'étude locale, soit la rivière Châteauguay à l'ouest et la rivière de la Tortue à l'est. Nommons aussi la rivière Saint-Pierre qui s'écoule, comme les deux autres, vers le nord. Également, de nombreux ruisseaux irriguent cette plaine agricole.

Les zones boisées se concentrent au sud de la zone d'étude, commençant au sud-ouest de Saint-Rémi jusqu'à Ste-Clotilde-de-Châteauguay et au-delà. Vers le nord, le paysage agricole prédomine à l'exception des noyaux urbains et de quelques artères industrielles; la route 221 au nord de Saint-Rémi constitue la zone ayant le plus fort caractère industriel du secteur. Elle est longée à la fois par une voie ferrée et une ligne de haute tension de 120 kV du réseau d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Le réseau routier traverse la zone d'étude de façon efficace. Mentionnons l'Autoroute 30 située au nord, qui verra son prolongement au sud de Saint-Constant dans les prochaines années. Les autres routes importantes sont les routes 138, 207 et 209. Un réseau de rangs, de montées et de rues quadrille le territoire, étalant la population et les fermes le long de ceux-ci.

Le Musée ferroviaire canadien Exporail à Saint-Constant est un lieu d'intérêt historique et patrimonial localisé dans cette zone.

Par ailleurs, quelques activités récréotouristiques ont été relevées, soit :

- Le Club de golf Triangle d'or à Saint-Rémi ;
- Des circuits de vélo et de nature dont « Le grand tour de la rivière » et « De Châteauguay à Sainte-Martine » (carte « Châteauguay et les environs, Vélo et nature », édition 2007 et 2008, Ville de Châteauguay et Héritage Saint-Bernard) ;
- Un parc linéaire de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du Ministère de la Culture, communications et Condition féminine (MCCCF, 2009) retient par ailleurs les biens classés suivants :

- La Maison Claude-Normand située au 1186, Grand rang Sainte-Clotilde à Sainte-Clotilde-de-Châteauguay. Cette maison à fonction résidentielle a été construite en 1834.
- La Maison Pierre-Rousselle située au 160, rue Saint-Joseph à Sainte-Martine. Construite en 1823, cette maison est une résidence québécoise d'inspiration néoclassique.
- La Maison Sauvageau-Sweeny située au 422, boulevard Salaberry à Mercier. Construite dans le premier quart du 19<sup>ème</sup> siècle, cette imposante résidence est d'inspiration palladienne. Sa valeur patrimoniale repose sur son style architectural. Elle a été mise en valeur par la Commission de tourisme Mercier ainsi que par le circuit patrimonial de Mercier.
- Le Calvaire du Cordon situé au 505, rang Sainte-Thérèse à Saint-Rémi. Construit en 1838, le calvaire est un ensemble religieux représentant la crucifixion du Christ.

Par ailleurs, différents éléments patrimoniaux ponctuels sont cités, notamment:

- les maisons de pierres du chemin Notre-Dame à Saint-Rémi (« L'écho de Saint-Rémi », 15 septembre 2006, vol.10 No.37.1);
- le Cordon Patrimonial de Sainte-Martine dont le site internet de la municipalité consacre un volet descriptif (Municipalité de Sainte-Martine, 2009) ;
- les noyaux patrimoniaux des villes et villages tels Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Constant (avec son site archéologique) (MRC de Roussillon, 2008) ;
- les églises des villes et villages.

Par ailleurs, on note également la présence du Centre écologique Fernand-Séguin situé à Châteauguay qui se situe dans une érablière à caryers et qui propose 7 km de sentiers de même que de l'animation et de l'interprétation de la nature (Héritage Saint-Bernard, 2009).

On retrouve plusieurs noyaux villageois ou encore des zones urbaines importantes. Ils sont présentés plus bas dans la section des unités de paysage.

Des éléments visuels d'intérêt et relevés par le milieu (voir le tableau des préoccupations à l'annexe V1) sont également retenus, soit les vues vers Montréal (Oratoire Saint-Joseph, Mont-Royal) à partir :

- du rang Saint-Antoine à Saint-Rémi ;
- du chemin de la Petite Côte à Saint-Mathieu ;
- des rangs Saint-Pierre et Saint-Régis.

### 8.3.5.3 Détermination des unités de paysage

L'unité de paysage correspond à une portion du paysage qui se distingue par son degré d'accessibilité visuelle élevée et/ou par son caractère distinct.

La caractérisation générale du paysage de la zone d'étude a permis de distinguer principalement trois unités de paysage. Il s'agit des unités de paysage à caractère agroforestier, les noyaux villageois ou urbains et les corridors routiers. Ces unités sont décrites ci-dessous.

L'ensemble du territoire est caractérisé par un dénivelé très faible. Cette topographie caractéristique additionnée aux larges parcelles agricoles crée des ouvertures visuelles que seul le cadre bâti et la végétation viennent fermer selon leurs densités et leurs proximités par rapport à l'observateur.

#### 8.3.5.3.1 Unité de paysage à caractère agroforestier (UPAF)

L'unité de paysage à caractère agroforestier couvre la majorité du territoire à l'étude. Elle est caractérisée par de grandes superficies ouvertes, ponctuées de petites zones boisées. Les vues sont généralement ouvertes à panoramiques. Parfois, le champ visuel peut être limité par le cadre bâti et la végétation, produisant des vues discontinues ou fermées. Le couvert forestier est limité. Il est majoritairement feuillu, principalement composé d'érables à sucre ou de jeunes boisés de peupliers et d'érables rouges. L'acériculture y est présente. On y trouve aussi des pruches et des pins. La culture maraîchère y est importante. Le secteur de l'agrotourisme est bien développé; on peut y pratiquer l'auto-cueillette des fruits, la visite des érablières et des fermes d'élevage.

#### 8.3.5.3.2 Unité de paysage des noyaux urbains/ villageois (UPU)

Plusieurs villes et villages font partie de cette unité et représentent des noyaux urbains et villageois, indicateurs de valeurs. Parmi les noyaux urbains, citons Châteauguay, Saint-Constant, Saint-Rémi et Mercier; et pour les noyaux villageois : Saint-Michel, Saint-Mathieu, Saint-Édouard, Sainte-Martine, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, Saint-Urbain-Premier, Saint-Isidore et Saint-Patrice-de-Sherrington.

#### Châteauguay

Érigée sur les bords de la rivière du même nom, la municipalité de Châteauguay est une ville d'environ 35 km<sup>2</sup> qui compte plus de 42 000 habitants. Elle se situe au nord-ouest du parc éolien. L'emplacement de l'éolienne 16 est le plus rapproché des limites du périmètre urbain de cette ville ; elle se situe à environ 7 km au sud.

Le Manoir d'Youville, datant de 1664 est encore occupé par les Sœurs Grises (Manoir d'Youville, 2009). L'Île Saint-Bernard conserve une tour d'un des plus vieux moulins à vents de 1688 (Ville de Châteauguay, 2009). L'édifice de la mairie est un ancien couvent reconstruit en 1996 après un incendie (Mémoire du Québec, 2008).

La Maison Sauvageau-Sweeny, le Centre écologique Fernand-Séguin, l'église Saint-Joachim, le Presbytère, l'hôtel de ville et la Maison Le Pailleur font partie d'un circuit patrimonial de la MRC de Roussillon (MRC de Roussillon, 2008).

La ville est traversée par les routes 132 et 138. Elle est longée par l'Autoroute 30. À partir de l'Autoroute 30, des vues sont possibles sur le parc éolien.

### **Saint-Constant**

La ville de Saint-Constant a été fondée en 1725. L'origine de son nom est liée à la bénédiction de l'église de la Côte Saint-Pierre. C'est une ville d'environ 25 000 habitants. Les emplacements d'éoliennes 48 et 50 sont les plus proches des limites de son périmètre urbain, à environ 4 km au sud.

Saint-Constant entra dans la modernité par la construction des chemins de fer dans le 1<sup>er</sup> quart du 19<sup>ème</sup> siècle.

Cette ville possède de nos jours un bon nombre de services municipaux, culturels, sportifs, commerciaux, médicaux en plus d'une collection de 150 locomotives et wagons au Musée ferroviaire canadien. Elle possède aussi 13 parcs aménagés, une aréna et un site de plein air hivernal. Elle propose également 17 km de pistes cyclables et de sentiers pédestres ainsi qu'un réseau de transport en commun.

Les routes 209 et 132 traversent Saint-Constant. L'Autoroute 15 longe la partie est du territoire et dessert la ville à la sortie 16. Un des nouveaux tronçons de l'autoroute 30 bordera son périmètre urbain au sud.

### **Mercier**

La ville de Mercier est située à l'ouest du projet éolien de la Montérégie. L'emplacement de l'éolienne 4 est le plus rapproché des limites de son périmètre urbain, à plus de 2 km au sud-est. L'Autoroute 30 est un élément influent de sa croissance. La ville est traversée par la route 138. La rivière Châteauguay longe l'ouest du territoire de la municipalité.

La ville comprend tous les services urbains nécessaires : un service de police, de pompiers, une aréna, une bibliothèque, un centre communautaire, de nombreux parcs, des terrains de soccer, trois écoles, une polyvalente, un hôpital mais également une vaste plaine agricole, une rivière ainsi qu'un vignoble.

## Saint-Rémi

Saint-Rémi se situe au cœur du projet de parc éolien. Les deux grappes d'emplacements d'éoliennes se trouvent à l'ouest et au nord-est du périmètre urbain. Quant aux emplacements de réserve, ils se situent au sud du périmètre urbain. Les emplacements d'éoliennes les plus proches sont les emplacements 23 et 35, respectivement des grappes ouest et nord-est. Ils se trouvent tous deux à plus de 2 km du périmètre urbain. L'emplacement de réserve le plus proche du périmètre urbain est l'emplacement de réserve 55 ; il se situe à plus de 3 km du périmètre urbain au sud.

La Ville de Saint-Rémi propose depuis 2004 un programme de revitalisation de son centre-ville (façades et enseignes commerciales) afin de redynamiser son économie locale et son milieu de vie. Une grande partie de la ville est constituée de jardins et de vergers. Saint-Rémi est une ville de plus de 6 600 habitants pour un territoire d'environ 80 km<sup>2</sup>. La municipalité s'est dotée récemment d'un réseau cyclable de 12 km de voie asphaltées le long de la route 221 sur la voie ferrée désaffectée. Elle relie le rang Saint-Paul situé à Saint-Rémi jusqu'au rang Saint-Régis situé à Saint-Isidore.

## Noyaux villageois

Ces villages ont été construits autour de l'activité agricole. On retrouve d'ailleurs encore aujourd'hui des symboles de ce véritable moteur économique qu'est l'agriculture dans les logos des villages.

Il subsiste toujours, dispersées sur le territoire, des maisons en pierres construites par la quatrième ou cinquième génération d'habitants. Des quelques maisons monumentales alors construites, seule subsiste la maison Sauvageau-Sweeny d'inspiration néo-palladienne, datée du premier quart du 19<sup>ème</sup> siècle (source : brochure « Pour ne jamais oublier. Une incursion dans le patrimoine bâti Mercierois », Commission de Tourisme de Mercier).

La paroisse de Saint-Isidore présente un noyau villageois traditionnel. La grappe ouest se situe au sud du village. L'emplacement des éoliennes 16 et 21 sont les plus proches de son périmètre urbain à environ 2km. L'Autoroute 30 traverse la partie nord de son territoire et les routes 207 et 221 mènent au réseau autoroutier. Son église fait partie d'un circuit patrimonial.

La paroisse de Saint-Michel est réputée pour ses fermes maraîchères et ses productions en serre destinées aux grossistes. La grappe nord-est du projet se situe au nord du village et les emplacements de réserve au sud. L'emplacement d'éolienne 26 est le plus proche de son périmètre urbain à plus de 2 km au nord. Quant à l'emplacement de réserve le plus proche du périmètre urbain, il s'agit de l'emplacement 56 à plus de 2 km au sud.

Saint-Édouard est une paroisse de tradition agricole. L'industrie laitière est fortement représentée tout comme la culture de la pomme de terre. Saint-Édouard comprend 1 200 habitants sur une superficie de 60 km<sup>2</sup>. Elle est située à l'est du projet, à environ 5 km des plus proches emplacements d'éoliennes de la grappe nord-est.

Saint-Mathieu est une municipalité rurale et agricole qui compte près de 2 000 habitants. Elle s'est développée autour du chemin de fer et de la Petite rivière de la Tortue. Elle est facilement accessible par l'Autoroute 15. Les vitraux de l'église de Saint-Mathieu, qui fait partie d'un circuit patrimonial, sont classés. Elle est située à l'est du projet ; la position d'éolienne 45 est la plus proche de son périmètre urbain à près de 4 km.

La municipalité de Sainte-Martine possède un parc linéaire qui rejoint un réseau de pistes cyclables. Elle a sa propre société du patrimoine qui a mis en place un cordon patrimonial, protégée par un règlement. Ce règlement protège le cadre bâti du boulevard Saint-Joseph, du site des Moulins à l'est jusqu'à l'École d'agriculture à l'ouest. Sainte-Martine est une municipalité de près de 4 000 habitants sur une superficie de 60 km<sup>2</sup>. Elle se situe à l'ouest du projet, à environ 2.5 km des plus proches positions d'éoliennes de la grappe ouest.

La paroisse de Sainte-Clotilde-de-Châteauguay possède quelques maisons de pierres. La prospérité de la municipalité est due à la richesse de la terre mais aussi aux gisements de silice. Il y reste encore des espaces boisés non exploités. Sainte-Clotilde-de-Châteauguay comprend plus de 1 600 habitants pour une superficie de près de 80 km<sup>2</sup>. Elle se situe au sud du projet éolien et les plus proches emplacements de réserve du projet se situent à près de 6 km de son périmètre urbain. Les plus proches positions d'éoliennes des grappes ouest et nord-est se trouvent, respectivement à plus de 10 km et 14 km de son périmètre urbain.

La municipalité de Saint-Urbain-Premier a une superficie de 52 km et une population de 1100 personnes. C'est un territoire essentiellement rural où les activités agricoles sont prédominantes. Les plus proches positions d'éoliennes de la grappe ouest se trouvent à près de 4,5 km du noyau villageois alors que les plus proches emplacements de réserve du projet se situent à 8,25 km.

#### **8.3.5.3 Unité de paysage des corridors routiers (UPCR)**

Cette unité est déterminée par des axes de circulation régionale ou nationale, dont la vitesse se situe à plus de 50 km/h. Toutes les routes numérotées constituent systématiquement ces unités de paysage. Ces corridors peuvent avoir une largeur d'environ 75 m de part et d'autre de la chaussée, incluant fossés et lignes de distribution électrique, tout dépendant des endroits.

Certaines font partie intégrante du paysage rural; sur leur parcours, on y retrouve des bâtiments de ferme, des jardins autour des habitations, des silos, des pâturages et des terres en cultures. Ce sont les routes 207, 209, 221, 205 et 138 et font partie de la catégorie UPCR-A.

Par contre, d'autres jouent un rôle de transit rapide d'un point à l'autre. Les abords sont parfois jalonnés de pylônes ou de poteaux électriques, lampadaires, etc. Le paysage occupe alors une importance moindre.

Ce sont les Autoroutes 15 et 30 ainsi qu'un tronçon de la route 221 au nord de Saint-Rémi qui font partie de la catégorie UPCR-B. La carte 8.5 : Composantes du paysage illustre les différents tronçons et leur appartenance soit à la catégorie A ou B.

#### 8.3.5.4 Évaluation de la résistance

La résistance est évaluée en fonction des unités de paysage dans leur ensemble et non en fonction de points de vue spécifiques. Cette analyse permet donc un aperçu général de la sensibilité à l'égard de l'implantation du projet pour les différentes unités de paysage identifiées dans la zone d'étude. Par la suite, le niveau de résistance de chaque unité sera repris pour évaluer l'impact à partir de points de vue stratégiques ou typiques, exprimant la sensibilité de l'unité face à l'implantation du projet.

L'évaluation de la résistance des unités de paysage est représentée au tableau 8.99. La méthodologie utilisée pour l'évaluation du milieu visuel est présentée à l'annexe K.

**Tableau 8.99 Résistance des unités de paysage**

Unité de paysage	Valeur accordée	Capacité de dissimulation	Résistance
Unité de paysage à caractère agroforestier	Forte	Faible	Forte
Unité de paysage des noyaux urbains / villageois	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Unité de paysage de corridor routier	a. Faible	Moyenne	Faible
	b. Forte	Faible	Forte

Les résultats démontrent un degré de résistance fort pour les unités de paysage à caractère agroforestier, un degré de résistance moyen pour l'unité de paysage des noyaux urbains / villageois et des degrés de résistance variables, soit faible ou fort, pour les unités de paysage des corridors routiers.

Dans les paragraphes qui suivent, le degré de résistance de chacune des unités de paysage est évalué en détail.

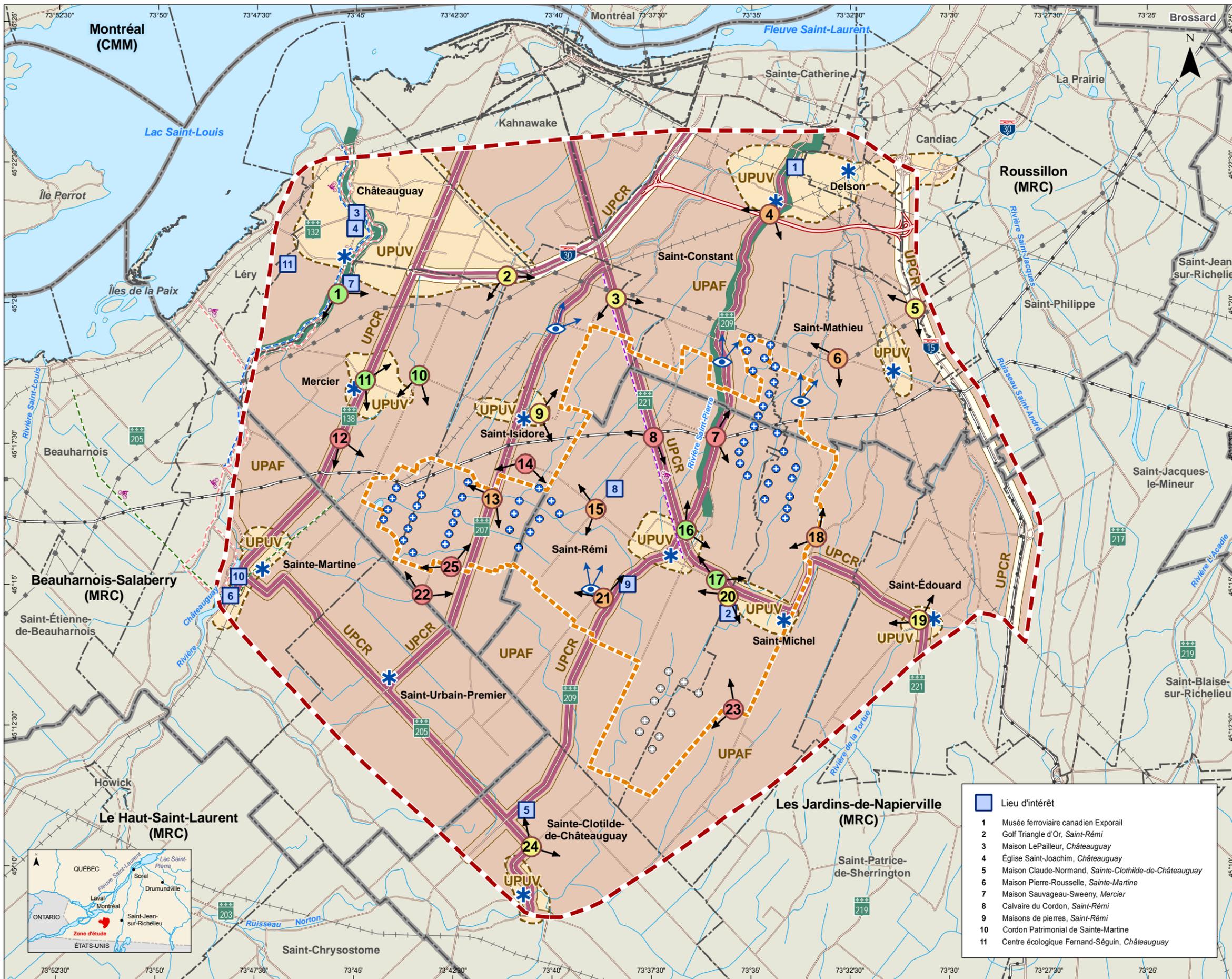
##### 8.3.5.4.1 Unité de paysage à caractère agroforestier (UPAF)

La capacité de dissimulation est faible et la valeur accordée est jugée forte, ce qui résulte en un degré de résistance de niveau fort.

La capacité d'absorption est faible puisque cette unité est principalement caractérisée par une végétation basse (cultures et pâturages), ce qui procure de grandes ouvertures visuelles qui sont entrecoupées par des bosquets ou des boisés agricoles.

Par ailleurs, sur le plan visuel, l'horizontalité des paysages est en opposition avec la verticalité des éléments proposés; il y a donc une incompatibilité entre la configuration du milieu et les éoliennes.





**Kruger Énergie**

**ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

**PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE**

**Carte 8.5**  
Composantes du paysage

**PROJET**

- Zone d'étude
- Emplacement d'éolienne projeté ; de réserve

**UNITÉS DE PAYSAGE ET RÉSISTANCE**

- Zone d'étude du paysage
- Limite des unités de paysage
- Limite de corridor routier

**Unités de paysage**

- UPA** Caractère agroforestier
- UPUV** Caractère urbain / noyau villageois
- UPCR** Corridor routier

**Résistance**

- Résistance faible
- Résistance moyenne
- Résistance forte

**COMPOSANTES DU PAYSAGE**

- Vue panoramique
- Point de repère
- Lieu d'intérêt
- Ligne de force naturelle
- Ligne de force anthropique

**Pistes cyclables**

- Parc linéaire de la MRC de Beauharnois-Salaberry
- Le grand tour de la rivière
- De Châteauguay à Sainte-Martine
- Piste cyclable de Saint-Rémi

**EFFETS SUR LE MILIEU VISUEL**

- Point de vue stratégique (simulation visuelle)

**Importance de l'impact**

- Fort
- Moyen
- Faible
- Nul

**LIMITES ET INFRASTRUCTURES**

- Limite municipale ; limite de MRC
- Autoroute 30 projetée
- Gazoduc

**Lieu d'intérêt**

- Musée ferroviaire canadien Exporail
- Golf Triangle d'Or, Saint-Rémi
- Maison LePailleux, Châteauguay
- Église Saint-Joachim, Châteauguay
- Maison Claude-Normand, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay
- Maison Pierre-Rousselle, Sainte-Martine
- Maison Sauvageau-Sweeny, Mercier
- Calvaire du Cordon, Saint-Rémi
- Maisons de pierres, Saint-Rémi
- Cordon Patrimonial de Sainte-Martine
- Centre écologique Fernand-Séguin, Châteauguay

0 1,25 2,5 3,75 5 km

Projection MTM, fuseau 8, NAD 83  
Équidistance des courbes : 10 m

Sources :  
BDTC, MRNF Québec, 2002 - 2008  
BDGA, MRNF Québec, 2002  
SDA, MRNF Québec, 2005

Projet : 605751  
Fichier : snc605751\_Elc8-5\_pays\_090925.mxd

Octobre 2009

**SNC-LAVALIN Environnement**



Les qualités touristiques sont nombreuses dans cette unité de paysage. La valeur accordée est jugée forte suite à l'évaluation de la qualité du paysage et de l'intérêt d'après la vocation du milieu.

#### **8.3.5.4.2 Unité de paysage des noyaux urbains / villageois (UPUV)**

La capacité de dissimulation est faible et la valeur accordée est jugée moyenne, ce qui résulte en un degré de résistance de niveau moyen.

La capacité d'absorption est faible puisque ces unités ont des vues souvent délimitées par le cadre bâti et la végétation; le degré d'accessibilité visuelle peut grandement varier d'un point à l'autre à l'intérieur d'un même noyau villageois. Le caractère rural et l'échelle des bâtiments contrastent grandement avec les infrastructures proposées. La capacité d'insertion est donc jugée faible.

La valeur accordée à ces unités de paysage est jugée moyenne : on porte un grand intérêt à la vocation du milieu et on estime une qualité intrinsèque moyenne.

#### **8.3.5.4.3 Unité de paysage de corridor routier (UPCR)**

Le niveau de résistance est variable selon la qualité du paysage que traverse le corridor routier.

##### A : Autoroutes 15 et 30 et route 221, section au nord de Saint-Rémi

La capacité de dissimulation est moyenne et la valeur accordée est jugée faible, ce qui résulte en un degré de résistance de niveau faible.

La capacité d'absorption est faible puisque cette unité est souvent caractérisée par une végétation basse (abords des routes), ce qui procure généralement de grandes ouvertures visuelles entrecoupées par des bosquets.

Par ailleurs, la compatibilité entre la configuration du milieu et les composantes des installations est moyenne; les éléments verticaux parfois retrouvés le long de ces axes routiers (lampadaires, pylônes électriques, poteaux électriques, etc.) améliorent la capacité d'insertion.

La valeur accordée est évaluée suite à l'analyse de la qualité du paysage et de la vocation du milieu. Ils ont tous deux été évalués à faible, compte tenu du manque d'unicité et du peu d'intérêt qu'on y observe du point de vue paysager.

##### B : Routes 207, 209, 205 et 138 au sud de Mercier et la route 221 au sud de Saint-Rémi.

La capacité de dissimulation est faible et la valeur accordée est jugée forte, ce qui résulte en un degré de résistance de niveau fort.

Les capacités d'absorption et d'insertion sont faibles puisque ces unités sont caractérisées par de grandes ouvertures visuelles et la présence de bâtiments et de maisons de ferme. Cette unité présente une faible densité de constructions, majoritairement positionnées le long des routes. La présence de silos apporte des éléments verticaux dans le paysage ce qui peut amoindrir un impact potentiel.

Par conséquent, la compatibilité entre la configuration du milieu et les composantes des installations est faible. Le caractère rural et, d'une façon générale, l'échelle des bâtiments, contrastent grandement avec les infrastructures proposées. La capacité d'insertion est donc jugée faible.

Ces routes permettent de pénétrer et visiter la région agricole et révèlent les qualités paysagères de ces corridors. Elles représentent également la structure sur laquelle se greffe le quotidien des habitants qui les bordent. Suite à l'évaluation de la qualité du paysage et de l'intérêt d'après la vocation du milieu, la valeur accordée est jugée forte.

### 8.3.5.5 Impacts prévus en phase d'exploitation

Les impacts visuels relatifs à l'implantation des éoliennes sont liés à leur visibilité à partir de certains lieux d'observation stratégiques. La localisation du projet situé en milieu agricole occasionne un effet direct sur les observateurs qui se trouvent à l'intérieur des unités de paysage agroforestier et de certains corridors routiers.

#### 8.3.5.5.1 Choix des points de vue

D'entrée de jeu, il faut préciser que l'évaluation des impacts a été faite en fonction de 60 éoliennes, soit les sites alternatifs d'implantation d'éoliennes, mais que seulement 50 éoliennes seront implantées. Les lieux d'observations et les champs visuels stratégiques ou typiques du territoire récepteur ont été soigneusement sélectionnés afin de répondre à un ou plusieurs des critères suivants :

- Point de vue représentatif du secteur;
- Endroit offrant une grande sensibilité face à la présence des nouvelles infrastructures ;
- Lieu présentant une certaine qualité paysagère;
- Points de vue tenant compte des préoccupations du milieu ; certains points de vue ont été sélectionnés strictement par les gens du milieu.

Une liste des organismes contactés se trouve à l'annexe V1. Les questions posées portaient sur les paysages ou les vues à conserver, les paysages uniques, emblématiques ou significatifs pour la population. Ces points de vue ont été considérés dans cette étude et ont, pour la plupart, fait l'objet de simulations visuelles.

De façon générale, les points de vue ont en commun une exposition relativement ouverte sur les éoliennes. Un grand nombre illustre des sites en milieu agricole puisque ce sont eux qui, par la proximité des installations, leur ouverture visuelle et la présence d'observateurs, sont les plus susceptibles d'enregistrer un impact visuel. Le choix des points de vue sélectionnés doit être représentatif du plus grand nombre d'observateurs.

Les points de vue sont pris uniquement à partir des routes, terrains et places publiques. Dans un souci de couvrir, dans la mesure du possible, l'ensemble du territoire, une attention particulière a été apportée à certaines intersections, entrées et sorties de villages. De plus, une attention particulière a été portée sur les sites récréotouristiques, culturels, de même que sur les églises. Certains d'entre-eux ont fait l'objet de simulation visuelle lorsqu'il y avait possibilité de percevoir les éoliennes à partir de ceux-ci.

Il est entendu que les simulations visuelles présentées englobent une zone d'observation plus vaste. Cependant, l'impact des éoliennes sur certains cours arrières de certains résidents sera plus élevé étant donné l'ouverture visuelle probable sur les équipements proposés. La simulation numéro 25 en est un exemple ; elle a été ajoutée suite aux consultations publiques de juin 2009.

Les lieux sélectionnés sont situés à des distances variant de 750 m, soit la distance minimale d'une résidence à une position d'éolienne dans le cadre du présent projet, à plusieurs kilomètres des sites d'implantation. Ils abritent un nombre variable d'observateurs. La majorité des observateurs sont résidents mais certains villégiateurs, touristes ou amateurs d'activités récréotouristiques peuvent également s'y retrouver. Généralement, les observateurs devraient percevoir plus d'une éolienne puisque celles-ci sont implantées en groupes ou en alignements plus ou moins importants. Pour tous les sites d'observation, la durée est égale au temps où les éoliennes seront en place.

Les points de vue ont été sélectionnés en plusieurs phases, soit lors des différentes visites du territoire (septembre 2008, janvier, mai et juin 2009) à partir d'un scénario préliminaire d'implantation du parc éolien et à partir de points sensibles identifiés par la communauté pour leur valeur identitaire, esthétique ou symbolique. Les 25 points de vue présentés dans cette étude d'impact sont représentatifs du territoire à l'étude. Certaines simulations ont été préparées par la compagnie Hélimax, soit les vues 1, 10, 11 et 12<sup>72</sup>.

Pour les fins de l'analyse des impacts, 25 sites ont été identifiés comme étant des lieux d'observations stratégiques :

- Vue 1 : vue vers le sud, sud-est à partir de la maison Sauvageau-Sweeny, boulevard Salaberry à Mercier;
- Vue 2 : vue vers le sud sur le viaduc du boulevard Industriel de l'autoroute 30 à Châteauguay;
- Vue 3 : vue vers le sud-est sur la route 221 près de l'intersection avec le rang Saint-Simon à Saint-Isidore;
- Vue 4 : vue vers le sud sur la route 209 à la sortie sud du noyau urbain à Saint-Constant;
- Vue 5 : vue vers le sud-ouest sur la montée Monette, à partir du viaduc de l'autoroute 15 à Saint-Mathieu;

<sup>72</sup> Bien qu'ils en fasse l'analyse, SNC-Lavalin Environnement et ses sous-traitants ne sont cependant pas responsables du montage, du choix et de l'angle de ces points de vue.

- Vue 6 : vue vers le sud-ouest sur la montée de la Petite-Côte, près de l'intersection du chemin de la Petite-Côte à Saint-Mathieu;
- Vue 7 : vue vers le sud à partir de l'intersection de la route 209 à Saint-Rémi;
- Vue 8 : vue vers le sud-ouest à partir de la route 221 et du rang Sainte-Thérèse à Saint-Rémi;
- Vue 9 : vue vers l'est sur la rue Dupuis près de l'intersection sud avec la rue Dubuc à Saint-Isidore;
- Vue 10 : vue vers le sud à partir du boulevard Sainte-Marguerite, au coin de la montée Saint-Isidore à Mercier;
- Vue 11 : vue vers le sud à partir du boulevard Saint-Jean-Baptiste, au coin de la rue de l'Église à Mercier;
- Vue 12 : vue vers le sud à partir du boulevard Saint-Jean-Baptiste à Mercier;
- Vue 13 : vue vers le sud-ouest sur la route 207 à Saint-Isidore;
- Vue 14 : vue vers le sud sur la montée Sainte-Thérèse, près de l'intersection avec la route 207 à Saint-Isidore;
- Vue 15 : vue vers l'ouest à partir de l'intersection du rang Sainte-Thérèse et de la montée Sainte-Thérèse à Saint-Rémi;
- Vue 16 : vue vers le nord-est sur la route 209, près de l'intersection avec la route 221 à Saint-Rémi;
- Vue 17 : vue vers le nord-est sur la rue Saint-André, près de l'intersection avec la route 221 à Saint-Michel;
- Vue 18: vue vers le nord-ouest sur la montée de la Petite-Côte à Saint-Michel;
- Vue 19 : vue vers le nord-ouest sur la route 221, à la hauteur du stationnement de Postes Canada à Saint-Édouard;
- Vue 20 : vue vers le sud-ouest sur la terrasse du chalet du Club de golf Triangle d'Or à Saint-Michel;
- Vue 21 : vue vers le nord à partir de la montée Saint-Antoine à Saint-Rémi;
- Vue 22 : vue vers le nord-est sur le Petit Rang, près de l'intersection avec le chemin de la Grande-Ligne à Saint-Isidore;
- Vue 23 : vue vers l'ouest sur le rang Nord, près de l'intersection avec la rue principale à Saint-Michel;
- Vue 24: vue vers le nord-est à l'intersection du rang Hope et de la route 205 à Sainte-Clotilde-de-Châteauguay
- Vue 25 : vue vers le nord-ouest à partir du Petit Rang à Saint-Isidore

Ces lieux d'observation stratégiques sont accompagnés de simulations visuelles afin de mieux saisir la réalité de l'occupation spatiale des nouvelles structures sur le territoire. Dans la présente analyse, tous les différents types d'unités de paysage sont illustrés par au moins quatre simulations visuelles.

Le territoire est généralement ouvert sur le paysage et les vues varient de panoramique à discontinue. Peu de zone offre des vues fermées. C'est pourquoi aucune carte de visibilité n'est présentée, illustrant les zones à partir desquelles les éoliennes pourraient être visibles. En considérant que la méthode d'analyse géomatique pour la préparation de ces cartes ne tient pas compte du couvert végétal et du cadre bâti, cette méthode est difficilement applicable au présent territoire. Ainsi, en raison de l'absence de topographie, une carte de visibilité aurait montrée l'ensemble des éoliennes sur une grande distance, alors qu'en réalité, la végétation et le cadre bâti permettent de masquer et d'insérer le projet éolien dans son environnement.

Par ailleurs, la visibilité sur les infrastructures peut être variable suivant la saison ainsi que le type et la hauteur des cultures en champs, comme en témoigne les vues 9 et 13. Le degré de l'impact peut être modifié selon le type de culture et la saison. De plus, les photographies servant au photomontage ont été prises lors de conditions météorologiques optimales. D'autres conditions atmosphériques telles que le brouillard et les précipitations (neige et pluie) peuvent atténuer la visibilité des infrastructures.

Les impacts sur le milieu visuel durant la phase d'exploitation sont précisés aux tableaux 8.100 à 8.102 et la méthodologie utilisée est présentée à l'annexe K. Ces tableaux cumulent les paramètres de résistance, d'étendue de l'impact et du degré de perception. L'évaluation pondérée donne pour chaque point de vue une cote d'importance de l'impact appréhendé.

Par ailleurs, la nature même de la structure de l'éolienne offre peu de possibilités de mesures d'atténuation efficace pour réduire totalement l'impact visuel sur le milieu. C'est dans cette optique qu'une étude d'intégration a été préalablement réalisée afin de bonifier l'intégration et l'harmonisation visuelle du patron d'implantation et de réduire à la source son impact visuel (annexe V2).



***Vue 1 : vue vers le sud, sud-est à partir de la maison Sauvageau-Sweeny, située sur le boulevard Salaberry à Mercier***

Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception d'aucune des éoliennes du présent projet.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *nulle*. Il n'y a pas d'éolienne visible principalement à cause de la topographie, de la végétation et du cadre bâti.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La maison Sauvageau-Sweeny est située sur un point bas. De plus, le plan intermédiaire est caractérisé par un dénivelé qui ferme la vue en direction des éoliennes.

Durée de l'impact

Nul.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.

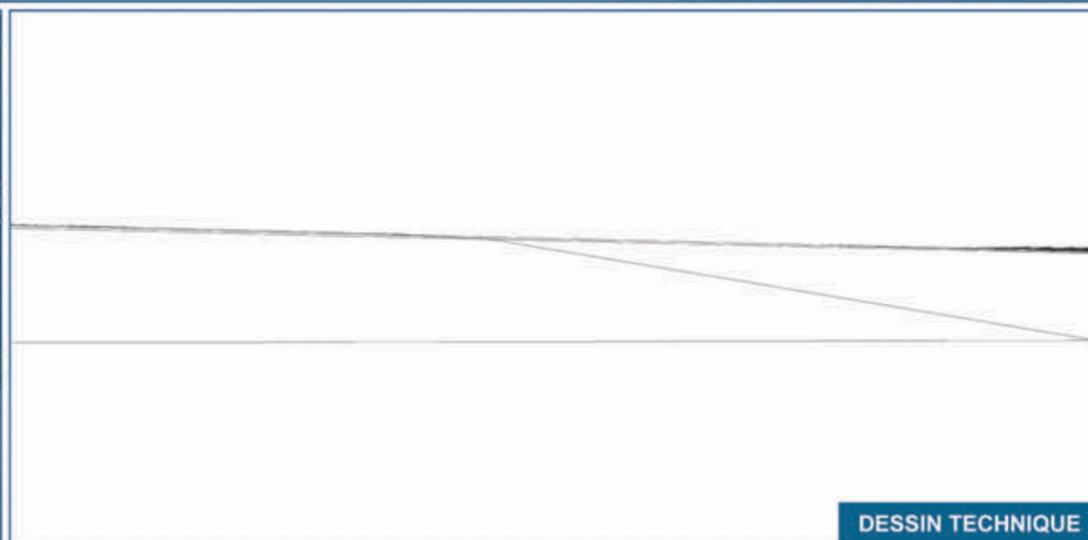




SIMULATION VISUELLE



PHOTO ORIGINALE



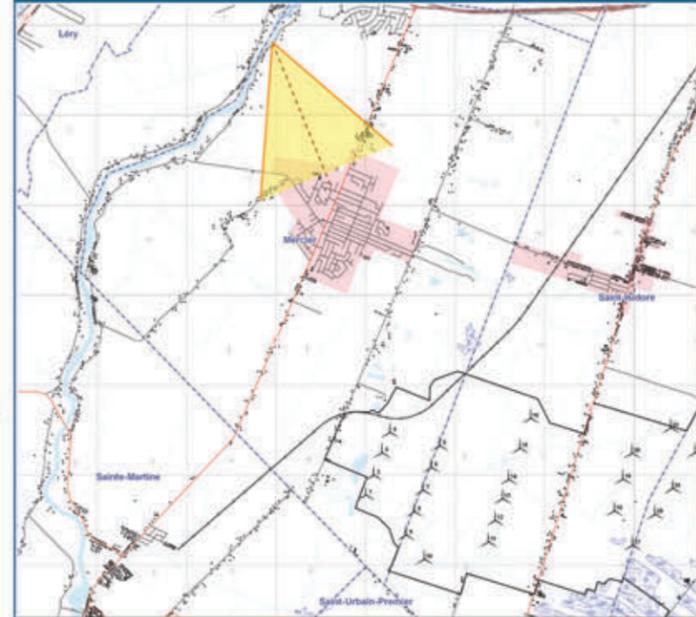
DESSIN TECHNIQUE

Notes:  
 \* Le dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

## DONNÉES TECHNIQUES

PHOTOGRAPHIE - POINT DE VUE		
No de la photo :		P079
Coordonnées (UTM 18 NAD83) :	5021062 N	597361 E
Élévation p/r niveau moyen de la mer :		34 m
Date de prise de photo :		16 janvier 2009
Direction :		145 degrés N. T.
Longueur focale :		32 mm
Champ de vision :		58 degrés
Élévation de prise de photo p/r sol :		1,5 m
ÉOLIENNES UTILISÉES		
Modèle :		E82
Hauteur du centre de la nacelle :		85 m
Diamètre du rotor :		82 m
SIMULATIONS		
Photomontage No. :	PM01-191MONT-055-E597729-N5016813-L05E-T01-D178-SB00.WFV	
Configuration No. :	L05E-19107-MONT-100MW(KG21139)-200900403-SB.WFL	
Nombre total d'éoliennes pour le projet :		50
Nombre d'éoliennes visibles sur la simulation visuelle :		0
Éolienne visible la plus près :		n/a
Éolienne visible la plus éloignée :		n/a

## CARTE DE LOCALISATION



**Kruger**  
Énergie

Parc éolien Montérégie

Réalisé par :

**helimax**  
Membre GL Group Member

Date : 11 mai 2009  
Révision 00

**Figure 8.4**  
**Vue 1**  
**Vue à partir du boulevard Salaberry**  
**en direction sud-sud-est**

*Parc éolien Montérégie*



**Vue 2 : vue vers le sud sur le viaduc du boulevard Industriel de l'autoroute 30 à Châteauguay**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception de moins d'une vingtaine d'éoliennes situées de manière frontale dans l'arrière-plan. Le temps d'observation sur les éoliennes est court.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *faible* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage de corridor routier A dont la résistance a été précédemment évaluée à faible. De plus, la présence d'une ligne électrique située dans le plan intermédiaire facilite l'absorption des éoliennes dans le paysage étant donné sa structure similaire à celles des éoliennes proposées.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation. Les vues sont partiellement ouvertes. Les équipements occupent une portion moyenne du champ visuel horizontal et une petite portion du champ visuel vertical. Ils sont localisés dans l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 7,74 km du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se situe à 12,15 km. Les éoliennes sont situées sur un niveau inférieur par rapport aux observateurs. Ces derniers critères confèrent un faible degré d'exposition visuelle.

L'ensemble des observateurs ont une sensibilité faible étant donné la vocation du milieu et le type d'observateurs. Le degré de perception de l'équipement est donc faible. Par ailleurs, la zone touchée est faible; le degré d'étendue de l'effet sera donc faible.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront présentes pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.

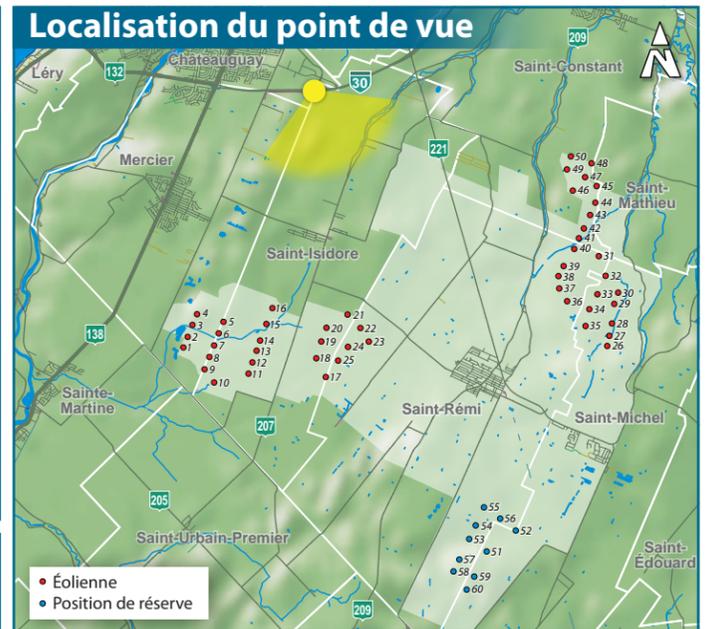


PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

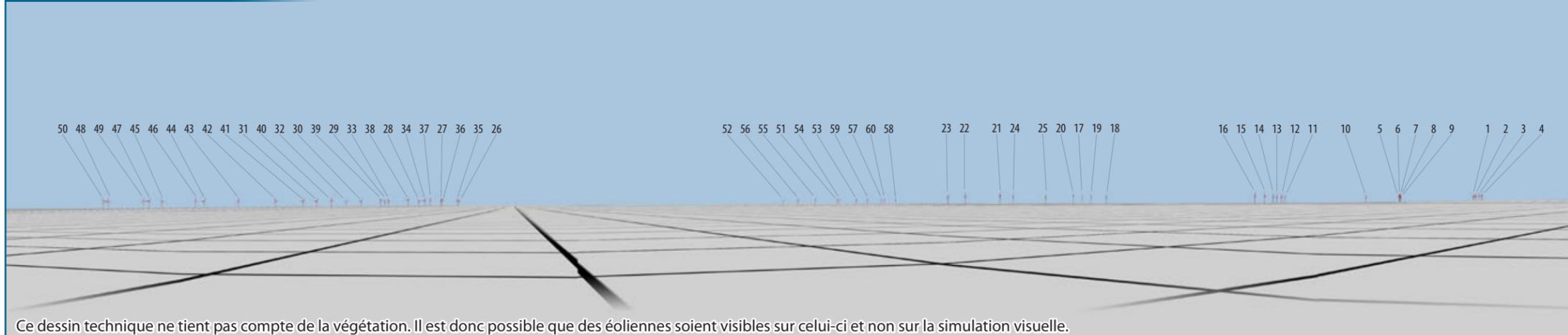
Simulation visuelle



Situation actuelle



Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

**Figure 8.5**  
Vue 2 : À Châteauguay, sur le viaduc du boulevard Industriel, de l'autoroute 30, vers le sud

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	7,74 km
Éolienne visible la plus éloignée	12,15 km
Coordonnées du point de vue	N 45,34177° W 73,68620°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	25 septembre 2008



***Vue 3 : vue vers le sud-est sur la route 221, près de l'intersection du rang Saint-Simon à Saint-Isidore***Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception d'une vingtaine d'éoliennes situées en position latérale en arrière-plan. Les observateurs peuvent avoir des vues simultanément sur deux grappes d'éoliennes distinctes de part et d'autre de la route. Le temps d'observation des éoliennes est long, car la route 221 est rectiligne sur une longue distance et les vues sont ouvertes à filtrées.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *faible* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage de corridor routier A dont la résistance a été précédemment évaluée à faible. De plus, la présence de lignes électriques de part et d'autre de la route facilite l'absorption des éoliennes dans le paysage étant donné la verticalité de ces éléments en avant-plan comparable à celle des éoliennes proposées.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation et le cadre bâti. Les vues sont filtrées. Les équipements occupent une grande partie du champ visuel horizontal et une petite partie du champ visuel vertical, elles sont localisées dans l'arrière-plan. L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 4,66 km du lieu d'observation donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se situe à 9,15 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré moyen d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité faible étant donné que la route 221 est une route de transit et que peu d'habitations la longent. Le degré de perception de l'équipement est donc faible. Le degré d'étendue de l'effet est grand.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

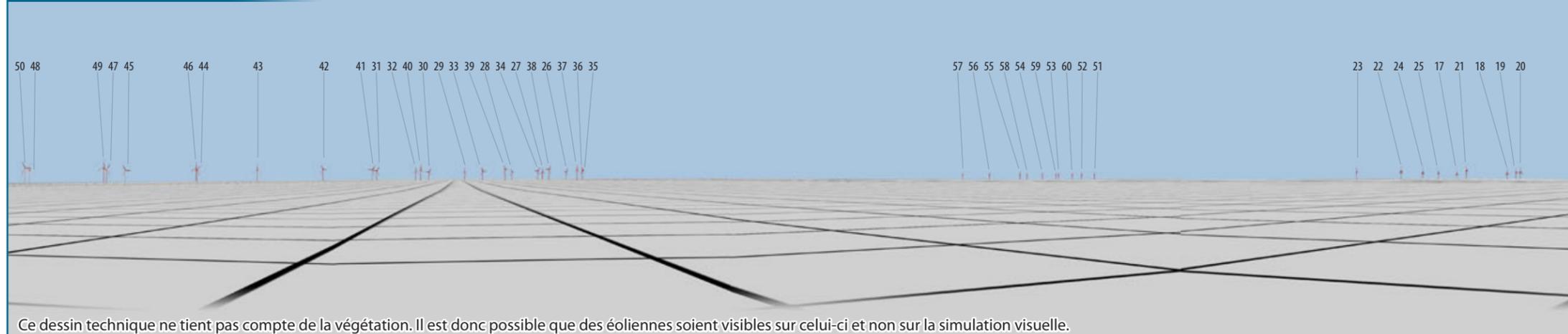
Simulation visuelle



Situation actuelle

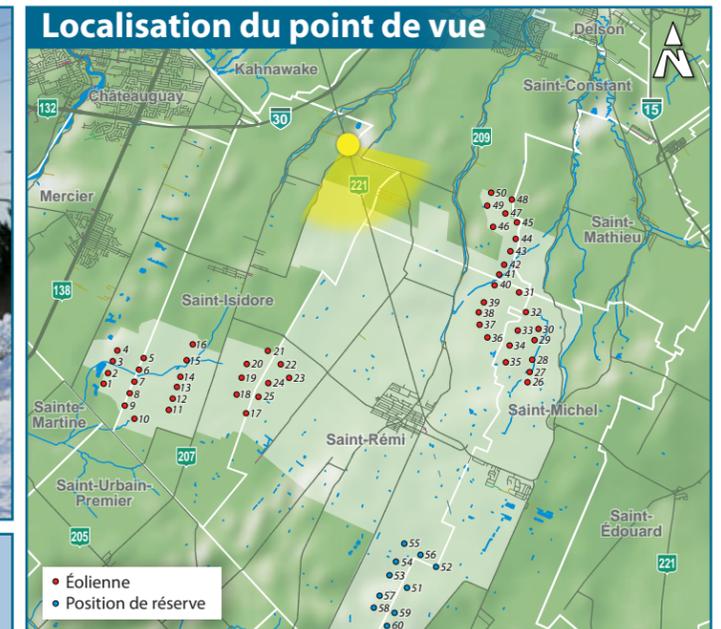


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.6**  
Vue 3 : À Saint-Isidore, sur la route 221 près de l'intersection avec le rang Saint-Simon, vers le sud-est  
(zone présentant une préoccupation des gens du milieu)

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	4,66 km
Éolienne visible la plus éloignée	9,15 km
Coordonnées du point de vue	N 45,33514° W 73,64043°
Angle de prise de vue	110°
Date de prise de photographie	16 janvier 2009



**Vue 4 : vue vers le sud sur la route 209 à la sortie sud du noyau urbain à Saint-Constant**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception d'une vingtaine d'éoliennes situées en position latérale en arrière-plan. Le temps d'observation est relativement court étant donné que la route est sinueuse et les vues discontinues. Nous pouvons présumer une vue semblable à partir du nouveau tronçon de l'autoroute 30.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *moyenne* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage de corridor routier B dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation et le cadre bâti. Les vues sont partiellement ouvertes. Les équipements occupent une partie moyenne du champ visuel horizontal et une petite ou moyenne partie du champ visuel vertical et sont localisés dans l'arrière-plan. L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 4,14 km du lieu d'observation donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se situe à 18,02 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré moyen d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné qu'ils sont sur la route 209 entre Saint-Rémi et Saint-Constant et que les habitations sont plus au moins nombreuses le long de cet axe routier.

Le degré de perception de l'équipement est donc moyen. La zone touchée est moyenne car les vues sont partiellement ouvertes.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.

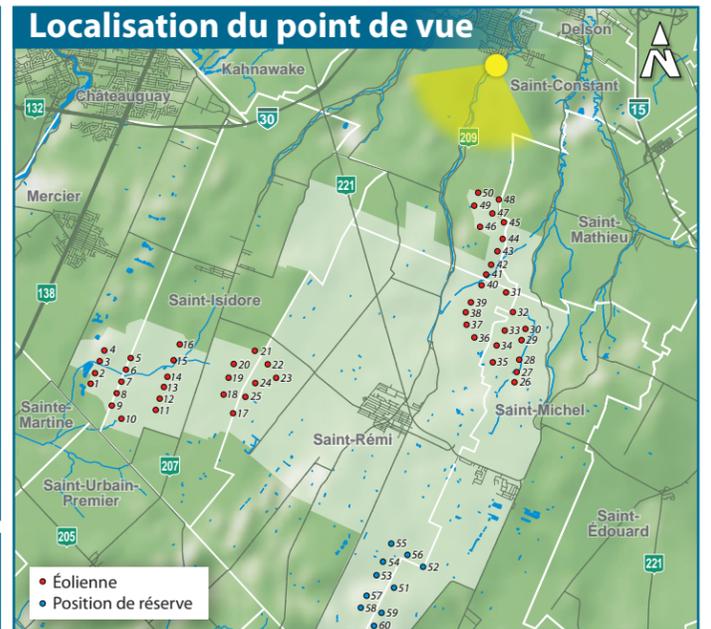


PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

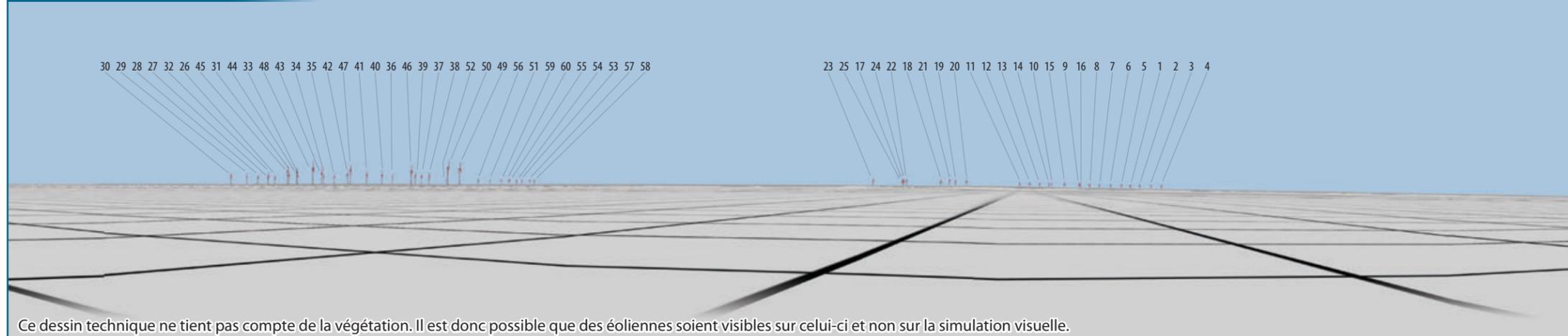
Simulation visuelle



Situation actuelle



Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

**Figure 8.7**  
Vue 4 : À Saint-Constant, à la sortie sud du noyau urbain sur la route 209, vers le sud

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	4,14 km
Éolienne visible la plus éloignée	18,02 km
Coordonnées du point de vue	N 45,36017° W 73,57572°
Angle de prise de vue	110°
Date de prise de photographie	16 janvier 2009



***Vue 5 : vue vers le sud-ouest sur la montée Monette, à partir du viaduc de l'autoroute 15 à Saint-Mathieu***Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception des parties supérieures d'une quinzaine d'éoliennes situées en position frontale dans l'arrière-plan. Le temps d'observation est court car la route est surélevée sur une faible section avant de redescendre.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée faible résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage de corridor routier A dont la résistance a été précédemment évaluée à faible. La présence d'éléments verticaux en avant-plan permettent une amélioration de l'absorption des éoliennes dans ce paysage.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation. Les vues sont panoramiques. Les équipements occupent une partie moyenne du champ visuel horizontal et une petite partie du champ visuel vertical. Les équipements sont localisés dans l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 4,82 km du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se situe à 8,16 km. Les éoliennes sont situées sur un niveau légèrement inférieur aux observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré faible d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité faible étant donné la vocation du milieu et le type d'observateurs. Le degré de perception de l'équipement est donc moyen. La zone touchée est locale, donc moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

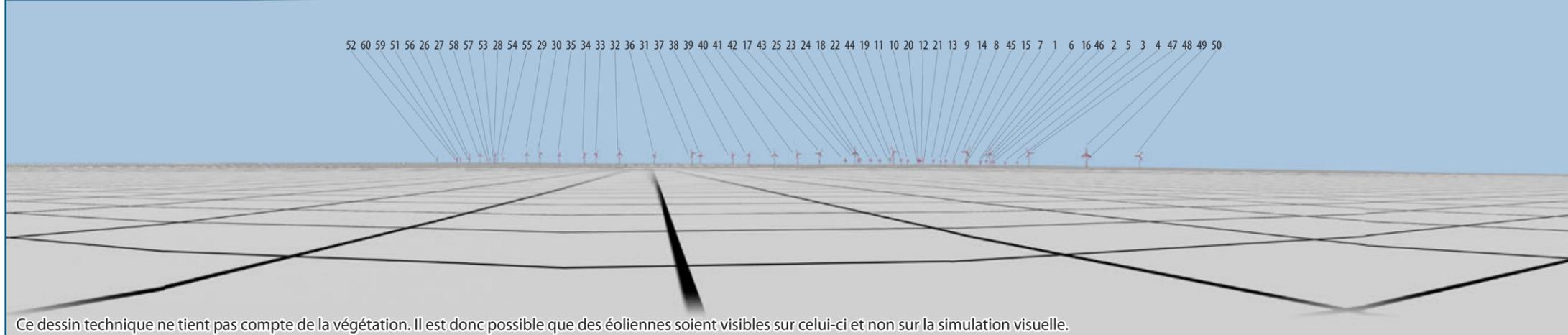
Simulation visuelle



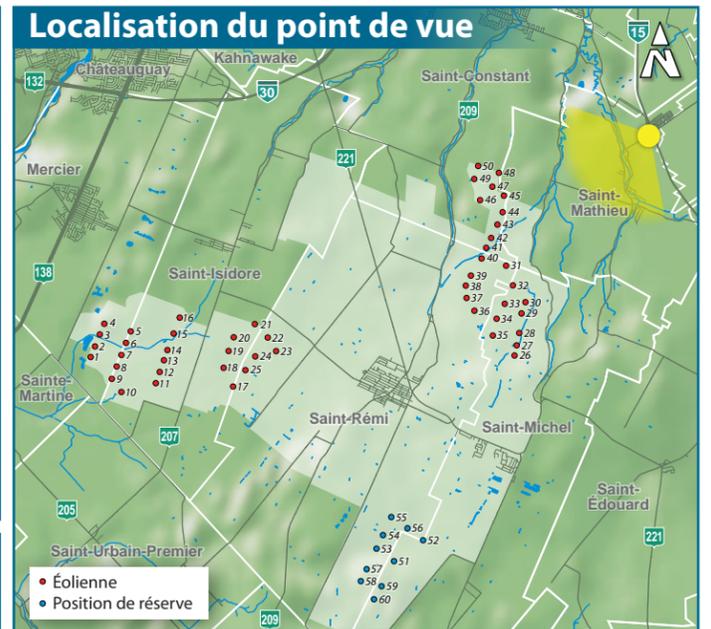
Situation actuelle



Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.



**Figure 8.8**  
Vue 5 : À Saint-Mathieu, sur la montée Monette à partir du viaduc de l'autoroute 15, vers le sud-ouest

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	4,92 km
Éolienne visible la plus éloignée	8,16 km
Coordonnées du point de vue	N 45,33234° W 73,51439°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	18 septembre 2008



**Vue 6 : vue vers le sud-ouest à partir de la montée de la Petite-Côte, près de l'intersection du chemin de la Petite-Côte à Saint-Mathieu**

Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception des parties supérieures d'une vingtaine d'éoliennes situées en position frontale et latérale dans l'arrière-plan. Le temps d'observation est moyen sur cette route rectiligne mais se prolonge sur le chemin de la Petite-Côte.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *moyenne* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte. Toutefois, la présence des infrastructures de la ligne haute-tension dans l'avant-plan augmente la capacité d'absorption des éoliennes à partir de cette vue.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation. Les vues sont panoramiques et moyennement profondes. Les équipements occupent une large portion du champ visuel horizontal et une portion moyenne du champ vertical. Elles sont localisées dans l'arrière-plan. L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 2,06 km du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se situe à 5,53 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré moyen d'exposition visuelle. Les observateurs fixes ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole du milieu. Le degré de perception de l'équipement est donc moyen. La zone touchée est moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

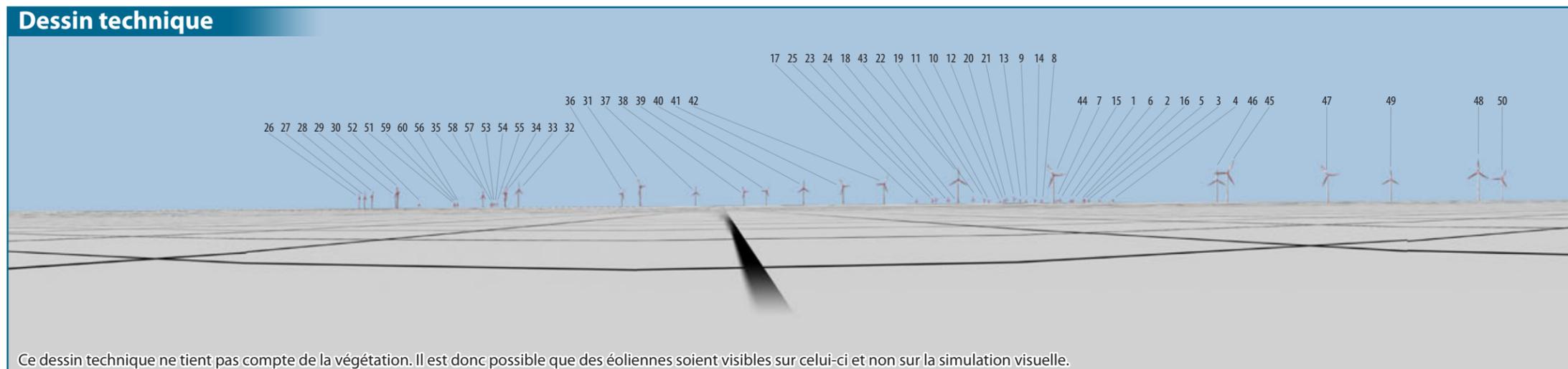
Simulation visuelle



Situation actuelle

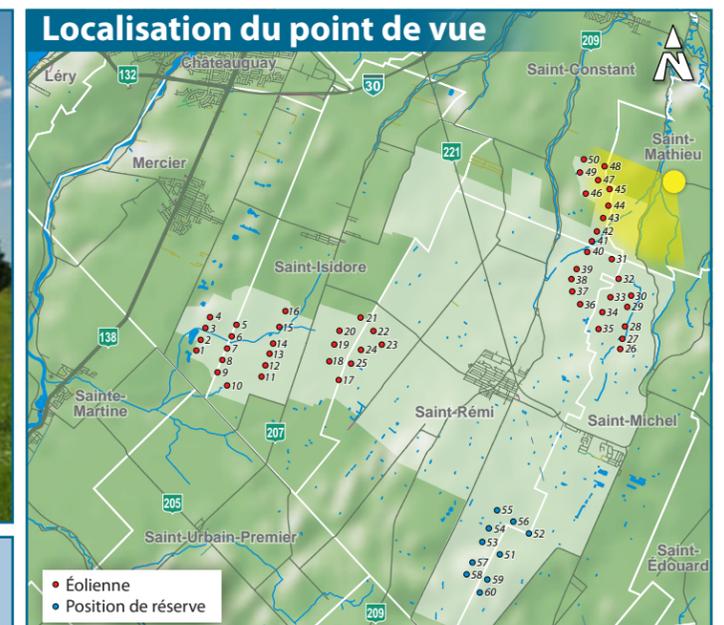


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.9**  
Vue 6 : À Saint-Mathieu, sur la montée de la Petite-Côte près de l'intersection du chemin de la Petite-Côte, vers le sud-ouest  
(zone présentant une préoccupation des gens du milieu)

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	2,06 km
Éolienne visible la plus éloignée	5,53 km
Coordonnées du point de vue	N 45,31757° W 73,54705°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	18 septembre 2008



***Vue 7 : vue vers le sud à partir de l'intersection de la route 209 et de la montée Sainte-Marie à Saint-Rémi***Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception de moins d'une demi-douzaine d'éoliennes situées en position frontale en provenance de la montée Sainte-Marie et en position latérale en provenance de la route 209 dans l'avant-plan et le plan moyen. Le temps d'observation est variable de court à moyen, dépendant de l'axe de circulation sur lequel l'observateur se déplace.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *forte* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage de corridor routier B, dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation. Les vues sont fragmentées. Les équipements occupent une portion moyenne du champ visuel horizontal et une large portion du champ vertical. Elles sont localisées dans l'avant-plan et l'arrière-plan.

L'emplacement de l'éolienne le plus proche se trouve à 920 m du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence forte alors que l'emplacement de l'éolienne le plus éloigné se situe à 2,86 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré élevé d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole du milieu et l'importance du trafic automobile de cet axe routier (route 209, lien entre Saint-Constant et Saint-Rémi). Le degré de perception de l'équipement est donc fort. La zone touchée est moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.

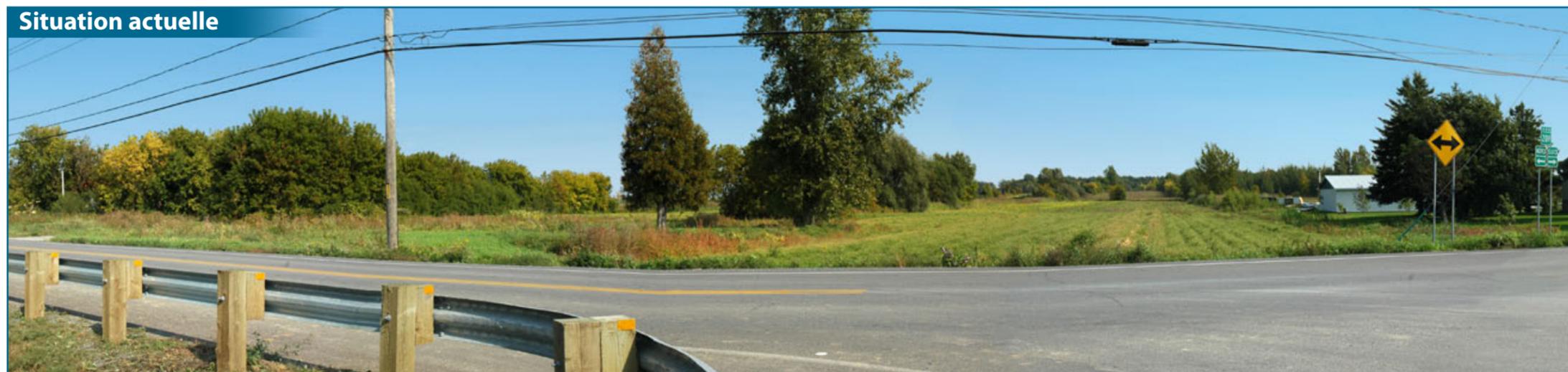


PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

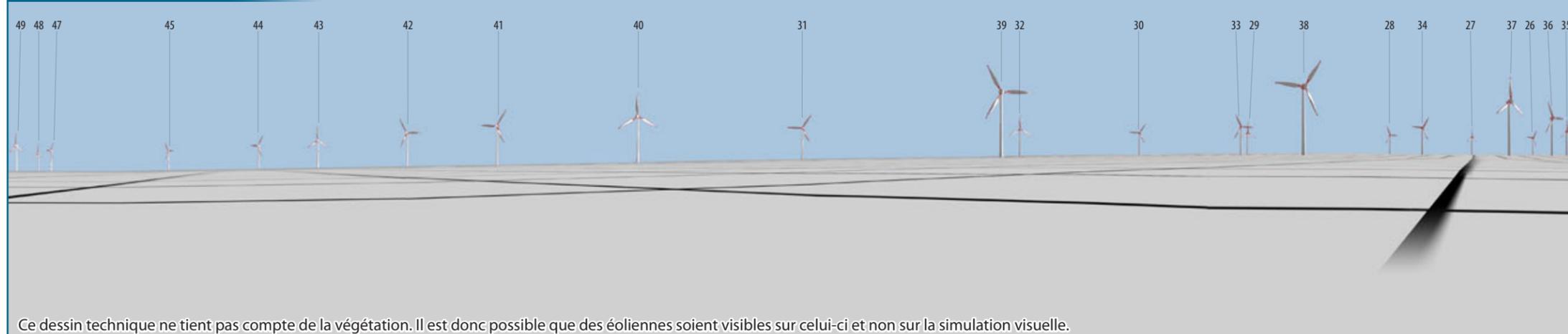
Simulation visuelle



Situation actuelle

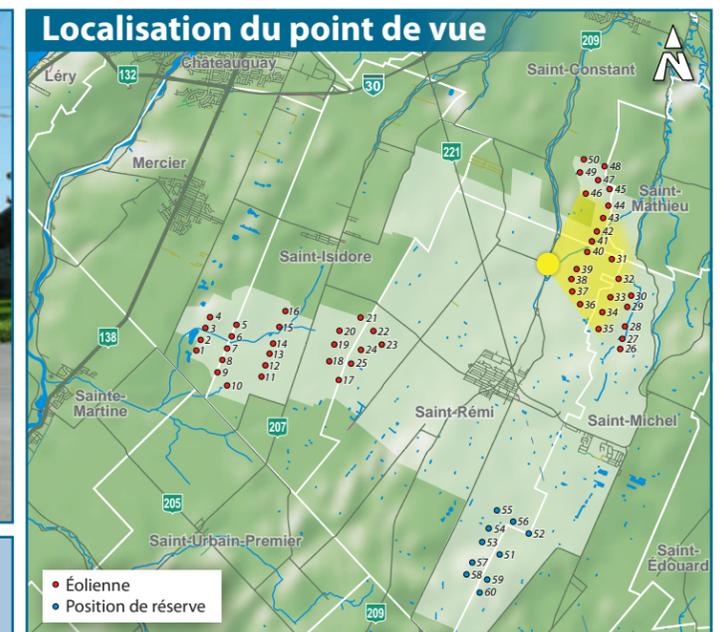


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.10**  
Vue 7 : À Saint-Rémi, à partir de l'intersection de la route 209 et de la montée Sainte-Marie, vers l'est

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	0,92 km
Éolienne visible la plus éloignée	2,86 km
Coordonnées du point de vue	N 45,29424° W 73,59837°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	25 septembre 2008



**Vue 8 : vue vers le sud-ouest à partir du rang Sainte-Thérèse, près de l'intersection de la route 221 à Saint-Rémi**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception des parties supérieures d'une dizaine d'éoliennes situées en position frontale et latérale dans l'arrière-plan. L'observation des éoliennes se fait de façon discontinue le long du rang Sainte-Thérèse.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *moyenne* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte. On remarque également une certaine capacité d'absorption des équipements à partir de ce point de vue, en raison de la présence de la végétation et du cadre bâti de même que des pylônes électriques en avant plan.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation et le cadre bâti. Les vues sont ouvertes à filtrées. Les équipements occupent une portion moyenne du champ visuel horizontal et une petite portion du champ vertical. Elles sont localisées dans l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 4 km du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se situe à 9,32 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un faible degré d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole du milieu. Le degré de perception de l'équipement est donc faible. Le rayonnement est local résultant en un degré d'étendue moyen.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

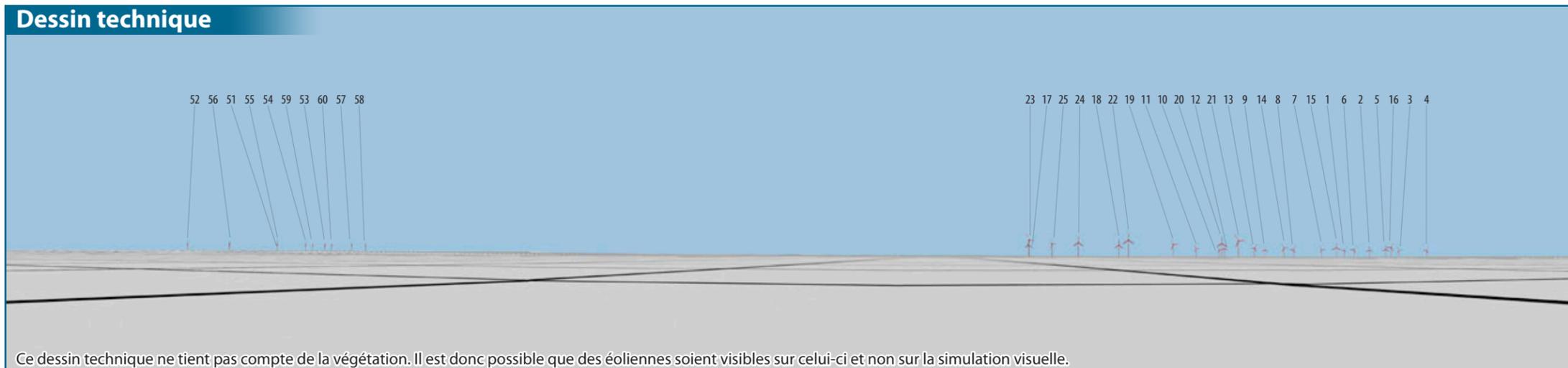
Simulation visuelle



Situation actuelle

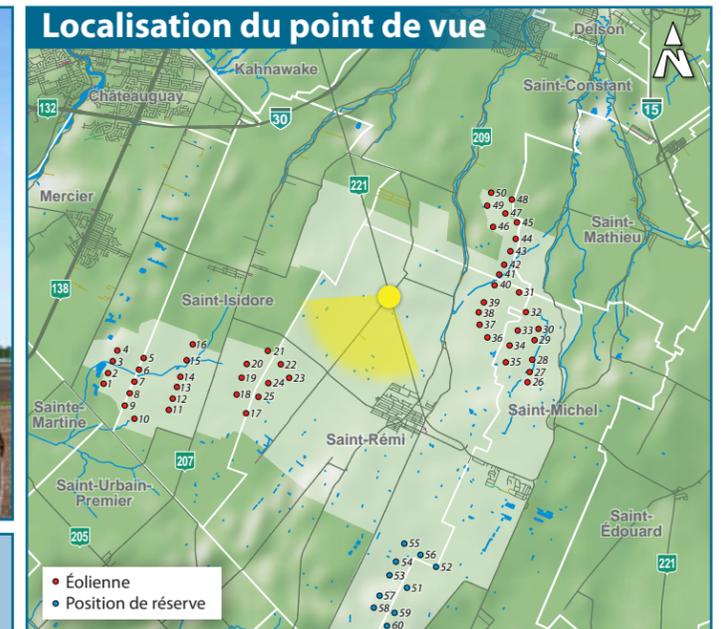


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.11**  
Vue 8 : À Saint-Rémi à partir du rang Sainte-Thérèse près de l'intersection de la route 221, vers le sud-ouest (zone présentant une préoccupation des gens du milieu)

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	4,00 km
Éolienne visible la plus éloignée	9,32 km
Coordonnées du point de vue	N 45,29434° W 73,62431°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	19 mai 2009



***Vue 9 : vue vers l'est sur la rue Dupuis, près de l'intersection sud avec la rue Dubuc à Saint-Isidore***Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception de moins d'une dizaine d'éoliennes situées en position frontale dans l'arrière-plan. Le temps d'observation face à ces éoliennes est court mais se prolonge de manière latérale.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *faible* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation; les champs de maïs concentrent les vues vers le haut. Les vues sont dirigées et variables selon les saisons. Les équipements occupent une petite portion des champs visuels horizontal et vertical. Ils sont localisés dans l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 6,70 km du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloigné se situe à 8,81 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que celui des observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré faible d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole du milieu mais le lieu est fréquenté par un faible nombre d'observateurs mobiles. Le degré de perception de l'équipement est donc faible. Par contre, la zone touchée est petite.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

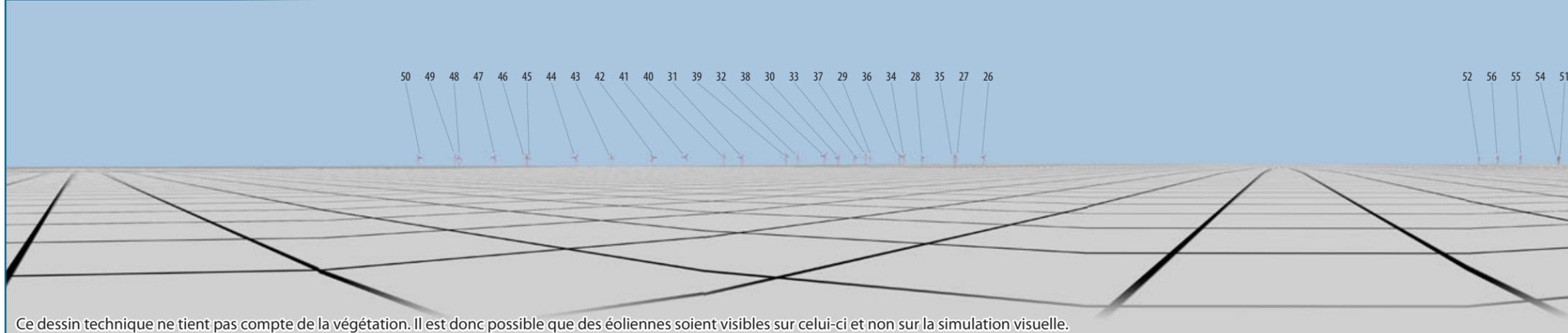
Simulation visuelle



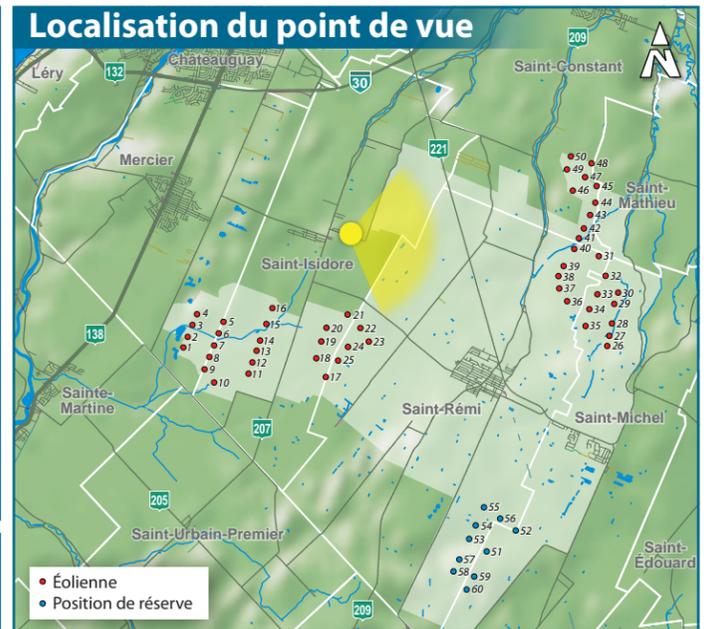
Situation actuelle



Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.



**Figure 8.12**  
Vue 9 : À Saint-Isidore, sur la rue Dupuis près de l'intersection sud-est de la rue Dubuc, vers l'est (zone présentant une préoccupation des gens du milieu)

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyen	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	6,70 km
Éolienne visible la plus éloignée	8,81 km
Coordonnées du point de vue	N 45,30112° W 73,67240°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	25 septembre 2008



***Vue 10 : vue vers le sud à partir du boulevard Sainte-Marguerite, au coin de la montée Saint-Isidore à Mercier.***

Source d'impact

Aucune source d'impact dans cette vue.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *nulle*.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

Il n'y a aucune éolienne visible principalement à cause de la végétation et du cadre bâti.

Notons toutefois que certaines éoliennes pourraient potentiellement être visibles en hiver en l'absence de feuillage dans les arbres.

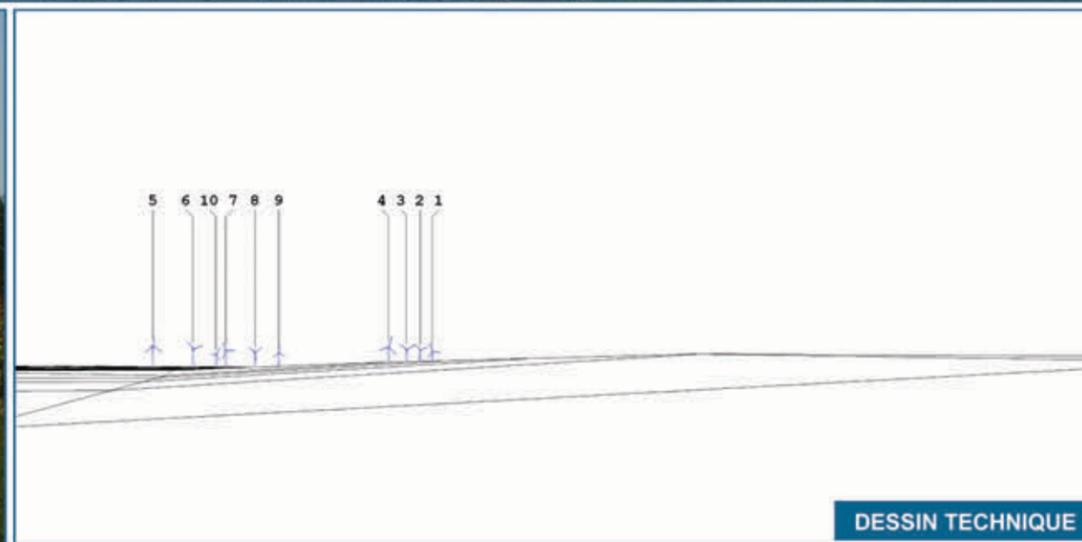
Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.





## DONNÉES TECHNIQUES

### PHOTOGRAPHIE - POINT DE VUE

No de la photo :	STRémi024 25092008	
Coordonnées (UTM 18 NAD83) :	5018432 N	600094 E
Élévation p/r niveau moyen de la mer :	59 m	
Date de prise de photo :	25 septembre 2008	
Direction :	187 degrés N. T.	
Longueur focale :	32 mm	
Champ de vision :	58 degrés	
Élévation de prise de photo p/r sol :	1,5 m	

### ÉOLIENNES UTILISÉES

Modèle:	E82
Hauteur du centre de la nacelle :	85 m
Diamètre du rotor :	82 m

### SIMULATIONS

Photomontage No. :	PM01-191MONT-055-E597729-N5016813-L05E-T01-D178-SB00.WFV
Configuration No. :	L05E-19107-MONT-100MW(KG21139)-200900403-SB.WFL
Nombre total d'éoliennes pour le projet:	50
Nombre d'éoliennes visibles sur la simulation visuelle:	10
Éolienne visible la plus près :	n/a
Éolienne visible la plus éloignée :	n/a

## CARTE DE LOCALISATION



Parc éolien Montérégie

Réalisé par :



Date : 11 mai 2009  
Révision 00

**Figure 8.13**  
**Vue 10**  
**Vue à partir du boulevard Sainte-Marguerite**  
**au coin de la montée Saint-Isidore**

**Parc éolien Montérégie**

Notes:  
\* Le dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.



***Vue 11 : vue vers le sud à partir du boulevard Saint-Jean-Baptiste, au coin de la rue de l'Église à Mercier.***

Source d'impact

Aucune source d'impact.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *nulle*.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage noyaux urbains / villageois dont la résistance a été précédemment évaluée à moyenne.

Aucune éolienne n'est visible depuis ce point d'observation, le cadre bâti dans l'avant-plan limitant la visibilité sur les éoliennes.

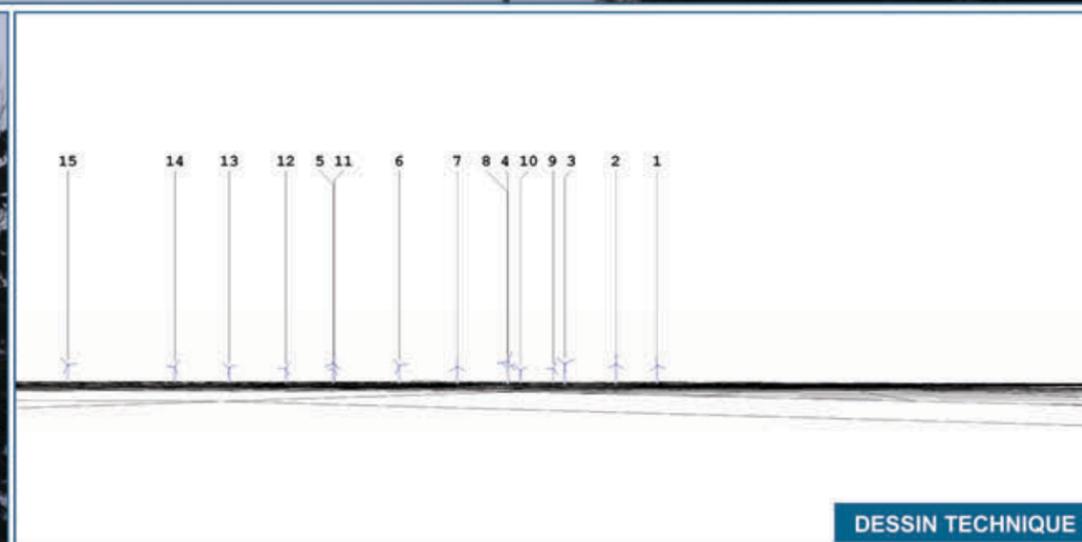
Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.





## DONNÉES TECHNIQUES

### PHOTOGRAPHIE - POINT DE VUE

No de la photo :		P044
Coordonnées (UTM 18 NAD83) :	5018243 N	598322 E
Élévation p/r niveau moyen de la mer :		52m
Date de prise de photo :		16 janvier 2009
Direction :		148 degrés N. T.
Longueur focale :		32 mm
Champ de vision :		58 degrés
Élévation de prise de photo p/r sol :		1,5 m

### ÉOLIENNES UTILISÉES

Modèle :	E82
Hauteur du centre de la nacelle :	85 m
Diamètre du rotor :	82 m

### SIMULATIONS

Photomontage No. :	PM01-191MONT-055-E597729-N5016813-L05E-T01-D178-SB00.WFV
Configuration No. :	L05E-19107-MONT-100MW(KG21139)-200900403-SB.WFL
Nombre total d'éoliennes pour le projet :	50
Nombre d'éoliennes visibles sur la simulation visuelle :	15
Éolienne visible la plus près :	n/a
Éolienne visible la plus éloignée :	n/a

## CARTE DE LOCALISATION



Parc éolien Montérégie

Réalisé par :



Date : 11 mai 2009  
Révision 00

**Figure 8.14**  
**Vue 11**  
**Vue à partir du boulevard Saint-Jean-Baptiste au coin de la rue de l'Église**

*Parc éolien Montérégie*

Notes:  
\* Le dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.



**Vue 12 : vue vers le sud à partir du boulevard Saint-Jean-Baptiste (route 138) à Mercier**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception de plus d'une dizaine d'éoliennes situées de manière latérale dans le plan intermédiaire et en arrière-plan. Le temps d'observation est long car la route 138 est rectiligne et les vues ouvertes sur de longues distances.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *forte* résultant des faits suivant.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage de corridor routier B dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par le cadre bâti. Les vues sont panoramiques. Les équipements occupent une large portion des champs visuels horizontal et vertical. Ils sont localisés dans le plan intermédiaire et l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 2,5 km du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloigné se situe à 4,9 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré fort d'exposition visuelle.

Les équipements sont situés latéralement par rapport aux observateurs mobiles qui sont nombreux à emprunter la 138, principal lien entre Mercier et Sainte-Martine. Les observateurs fixes ont une sensibilité forte faisant partie du milieu agricole. Le degré de perception de l'équipement est donc fort. La zone touchée est également forte.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.





SIMULATION VISUELLE



PHOTO ORIGINALE



DESSIN TECHNIQUE

## DONNÉES TECHNIQUES

### PHOTOGRAPHIE - POINT DE VUE

No de la photo : P066  
 Coordonnées (UTM 18 NAD83) : 5016316 N 597517 E  
 Élévation p/r niveau moyen de la mer : 41 m  
 Date de prise de photo : 16 janvier 2009  
 Direction : 153 degrés N. T.  
 Longueur focale : 32 mm  
 Champ de vision : 58 degrés  
 Élévation de prise de photo p/r sol : 1,5 m

### ÉOLIENNES UTILISÉES

Modèle : E82  
 Hauteur du centre de la nacelle : 85 m  
 Diamètre du rotor : 82 m

### SIMULATIONS

Photomontage No. : PM03-191MONT-066-E597517-N5016316-L05E-T01-D153-SB00.WFV  
 Configuration No. : L05E-19107-MONT-100MW(KG21139)-200900403-SB.WFL  
 Nombre total d'éoliennes pour le projet : 50  
 Nombre d'éoliennes visibles sur la simulation visuelle : 12  
 Éolienne visible la plus près : No 4 à 2,5 km  
 Éolienne visible la plus éloignée : No 11 à 4,9 km

## CARTE DE LOCALISATION



Parc éolien Montérégie

Réalisé par :



Date : 11 mai 2009  
 Révision 00

**Figure 8.15**  
**Vue 12**  
 Vue à partir du boulevard Saint-Jean-Baptiste vers le sud-sud-est

*Parc éolien Montérégie*

Notes:  
 \* Le dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.



**Vue 13 : vue vers le sud-ouest sur la route 207 à Saint-Isidore**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception de plus d'une dizaine d'éoliennes situées dans le plan intermédiaire et en arrière-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *moyenne* avec un risque plus élevé durant les saisons autres que l'été, en raison de l'absence de plants de maïs dans les champs agissant comme écran visuel.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage de corridor routier B dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par les habitations, la végétation et les champs de maïs. Les vues sont filtrées et variables selon les saisons. Les équipements occupent une petite portion du champ visuel horizontal et une large portion du champ visuel vertical. Ils sont localisés dans le plan intermédiaire.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 980 m du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence forte. L'emplacement d'éolienne le plus éloigné se situe à 3,17 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Les équipements sont cependant situés latéralement par rapport aux observateurs mobiles. Ces derniers critères confèrent un degré moyen d'exposition visuelle. Par ailleurs, le degré d'exposition risque d'être plus élevé lorsque le maïs aura disparu ou qu'une espèce plus basse sera cultivée.

L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole de ce paysage et l'importance de cet axe routier (route 207). Le degré de perception de l'équipement est donc moyen. La zone touchée est moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

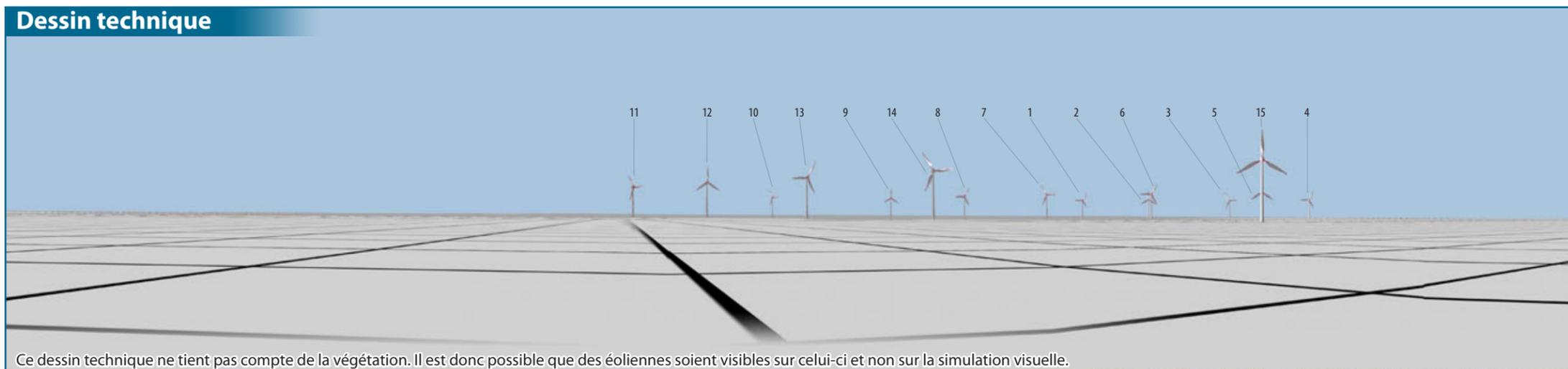
Simulation visuelle



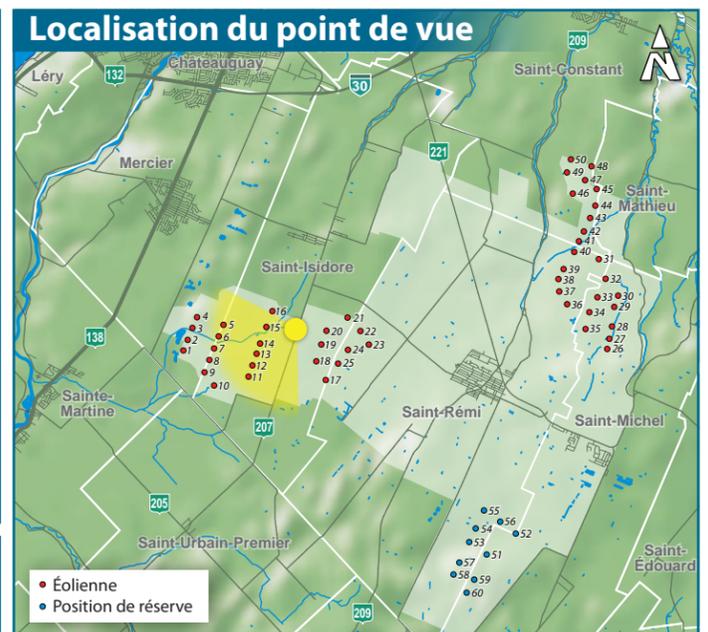
Situation actuelle



Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.



**Figure 8.16**  
Vue 13 : À Saint-Isidore, sur la route 207, vers le sud-ouest

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	0,98 km
Éolienne visible la plus éloignée	3,17 km
Coordonnées du point de vue	N 45,27583° W 73,69238°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	25 septembre 2008



**Vue 14: vue vers le sud sur la montée Sainte-Thérèse à Saint-Isidore**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception d'une trentaine d'éoliennes situées dans le plan intermédiaire et en arrière-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *forte* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation. Les vues sont panoramiques. Les équipements occupent une grande partie des champs visuels horizontal et vertical. Ils sont localisés dans le plan intermédiaire et l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 930 m du lieu d'observation donc dans l'aire d'influence forte. L'emplacement d'éolienne le plus éloigné se situe à 10,28 km. Les éoliennes sont situées sur le même niveau que celui des observateurs. De plus, aucun élément en avant-plan (végétation, topographie, cadre bâti) ne vient obstruer la vue. Ces derniers critères confèrent un degré fort d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole de ce paysage. Le degré de perception de l'équipement est donc fort. La zone touchée est moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

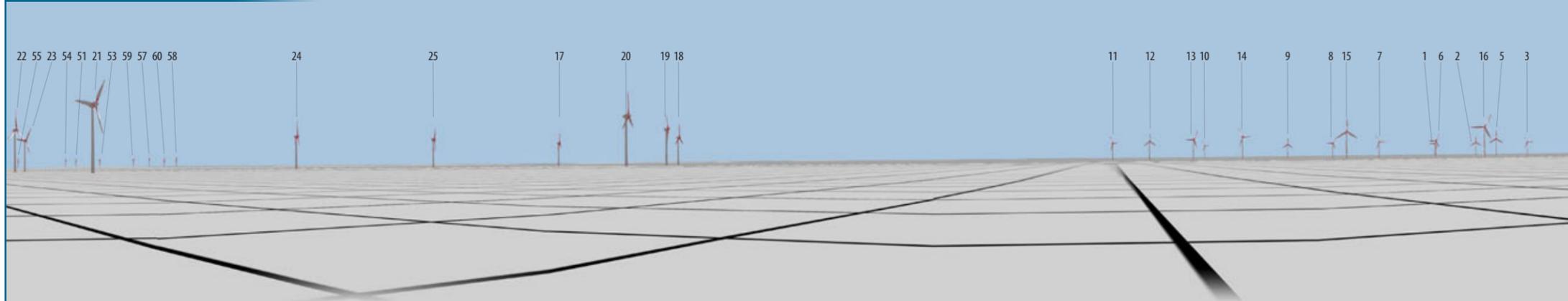
Simulation visuelle



Situation actuelle

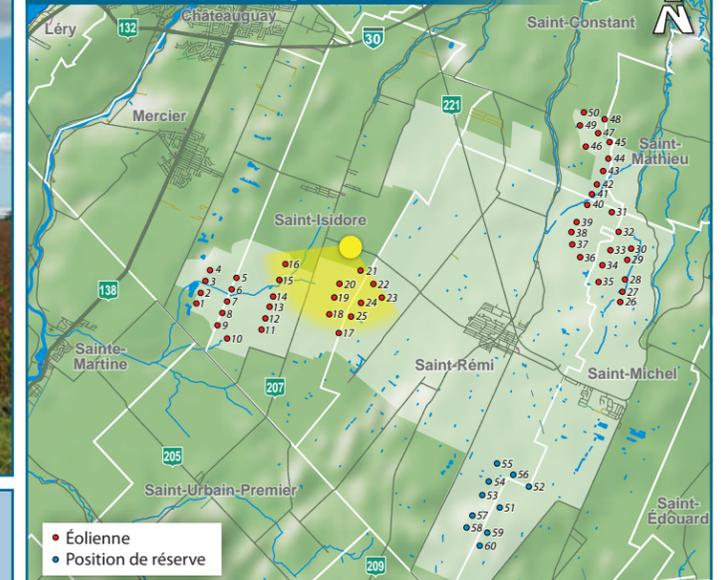


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.17**  
Vue 14 : À Saint-Isidore, sur la montée Sainte-Thérèse, vers le sud  
(zone présentant une préoccupation des gens du milieu)

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	0,93 km
Éolienne visible la plus éloignée	10,28 km
Coordonnées du point de vue	N 45,28617° W 73,67826°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	18 septembre 2008



**Vue 15 : vue vers l'ouest à l'intersection du rang Sainte-Thérèse et de la montée Sainte-Thérèse à Saint-Rémi.**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception de moins de 5 éoliennes situées dans le plan intermédiaire.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *moyenne* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation et le cadre bâti. Les vues varient de filtrées à fermées. Les équipements occupent une petite partie du champ visuel horizontal et vertical et sont localisés dans le plan intermédiaire.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 1,22 km du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence forte. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se situe à 2 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré faible d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte. Le degré de perception de l'équipement est donc faible. La zone touchée est moyenne car les vues sont filtrées par la présence de la végétation et cadre bâti.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

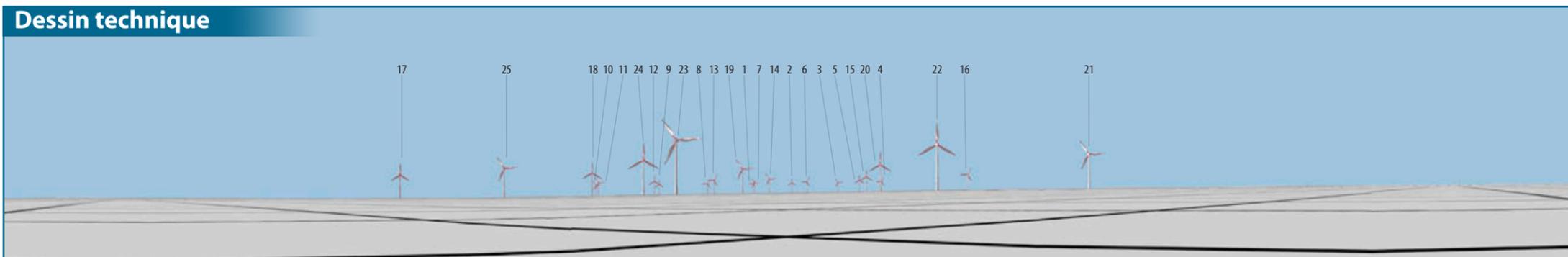
Simulation visuelle



Situation actuelle

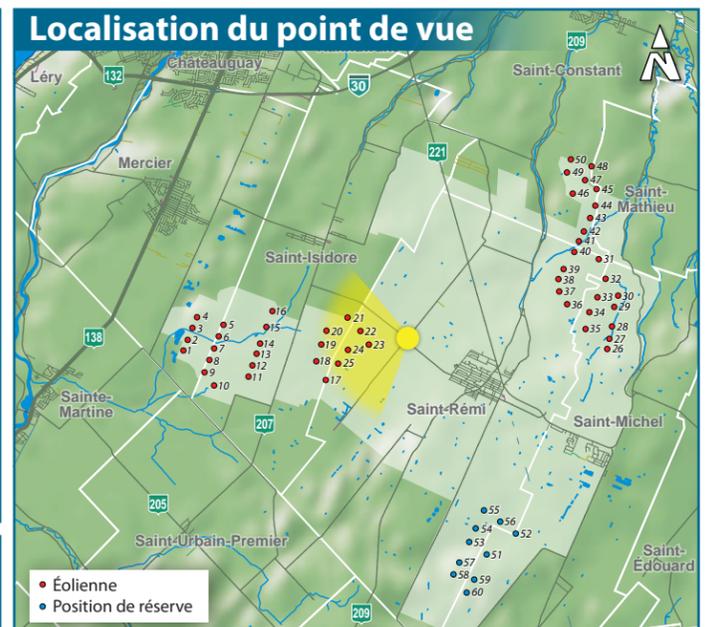


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.18**  
Vue 15 : À Saint-Rémi, à l'intersection du rang Sainte-Thérèse et de la montée Sainte-Thérèse, vers l'ouest (zone présentant une préoccupation des gens du milieu)

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	1,22 km
Éolienne visible la plus éloignée	2,00 km
Coordonnées du point de vue	N 45,27294° W 73,64860°
Angle de prise de vue	110°
Date de prise de photographie	31 mai 2009



**Vue 16: vue vers le nord-est sur la route 209, près de l'intersection avec la route 221 à Saint-Rémi**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception de moins de 5 éoliennes situées en arrière-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *nulle* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage noyaux urbains / villageois dont la résistance a été précédemment évaluée à moyenne. On remarque la présence d'éléments verticaux (tour de télécommunications, pylônes et poste électrique, antennes, etc.) qui augmente les capacités d'insertion et d'absorption des éoliennes dans ce paysage.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation et le cadre bâti. Les vues sont dirigées ou filtrées. Les équipements occupent une petite partie du champ visuel horizontal et vertical et sont localisés dans l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 2,72 km du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se situe à 3,90 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un faible degré d'exposition visuelle. Les équipements proposés se fondent dans la ligne d'horizon formée par le cadre bâti et les nombreux éléments verticaux; le paysage en est complexifié et sa lecture plus illisible. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité faible étant donné que la vue est prise à partir du carrefour des routes 221 et 209 en bordure de Saint-Rémi. Le degré de perception de l'équipement est donc faible. La zone touchée est petite.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

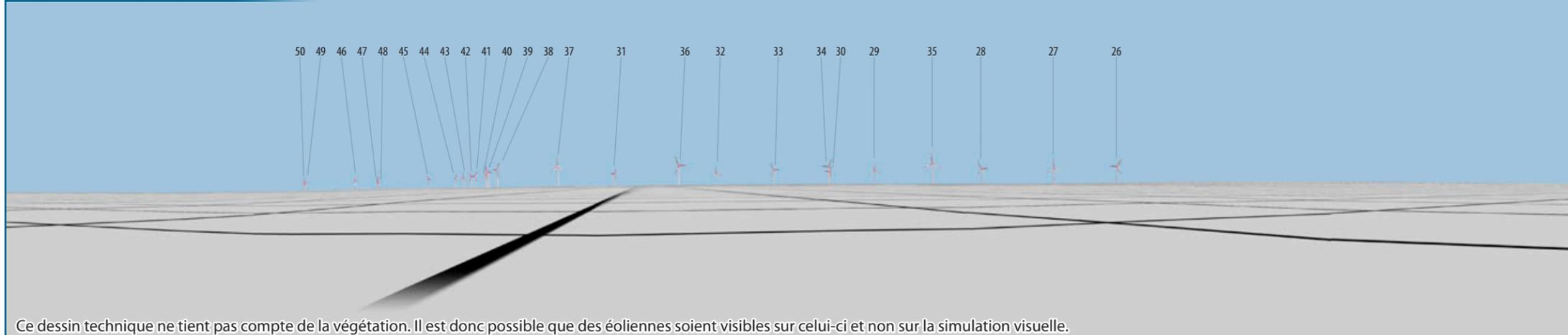
Simulation visuelle



Situation actuelle

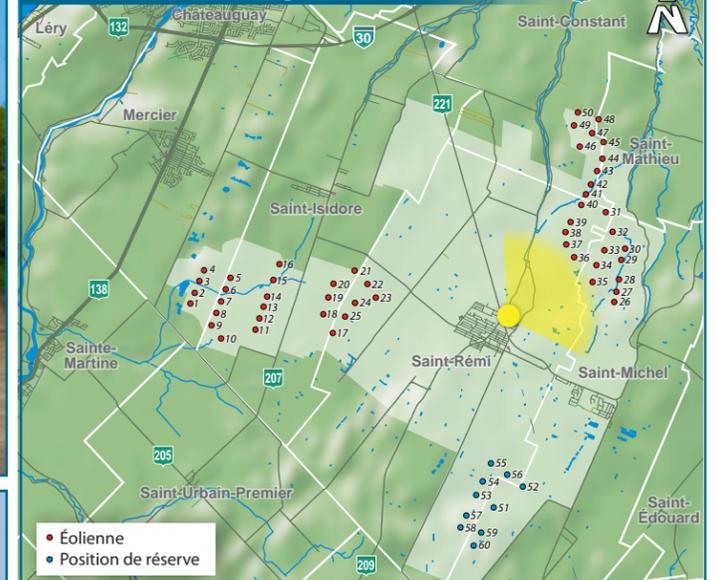


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.19**  
Vue 16 : À Saint-Rémi, sur la route 209 près de l'intersection avec la route 221, vers le nord-est (zone présentant une préoccupation des gens du milieu)

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	2,72 km
Éolienne visible la plus éloignée	3,90 km
Coordonnées du point de vue	N 45,26643° W 73,61076°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	2 juin 2009



***Vue 17 : vue vers le nord-est sur la rue Saint-André, près de l'intersection avec la route 221 à Saint-Michel***Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception des parties supérieures de moins d'une dizaine d'éoliennes situées en arrière-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *nulle* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage de corridor routier A dont la résistance a été précédemment évaluée à faible.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation. Les vues sont ouvertes. Les équipements occupent une petite partie des champs visuels horizontal et vertical et sont localisés dans l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 3,06 km du lieu d'observation donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se situe à 8,01 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré faible d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une faible sensibilité étant donné qu'on se situe sur la route 221 entre Saint-Rémi et Saint-Michel, donc dans une zone de circulation relativement rapide. Le degré de perception de l'équipement est donc faible. La zone touchée est moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

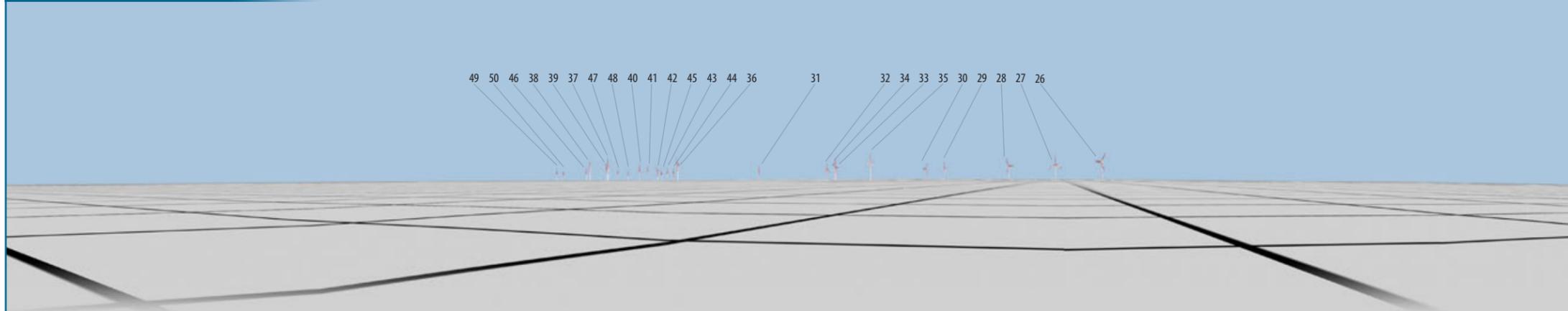
Simulation visuelle



Situation actuelle

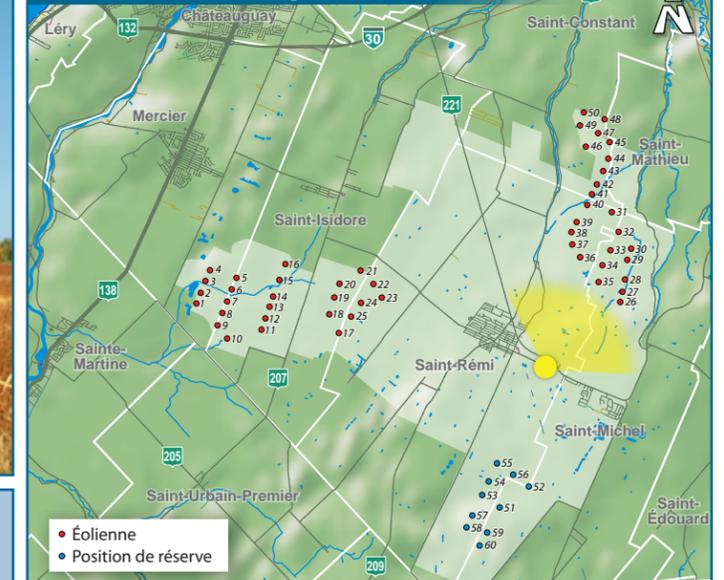


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.20**  
Vue 17 : À Saint-Michel, sur la rue Saint-André près de l'intersection avec la route 221, vers le nord-est

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	3,06 km
Éolienne visible la plus éloignée	8,01 km
Coordonnées du point de vue	N 45,25200° W 73,29805°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	25 septembre 2008



**Vue 18 : vue vers le nord-ouest sur la montée de la Petite-Côte à Saint-Michel**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception de moins de 5 éoliennes situées dans l'arrière-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *moyenne* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par le cadre bâti. Les vues sont filtrées. Les équipements occupent une petite portion des champs visuels horizontal et vertical et sont localisés en le plan intermédiaire.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 1,19 km du lieu d'observation donc dans l'aire d'influence forte. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se trouve à 8,81 km du lieu d'observation. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré faible d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole de ce paysage et le nombre d'utilisateurs de la route principale (lien entre Saint-Michel et Saint-Mathieu). Le degré de perception de l'équipement est faible. La zone touchée est moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

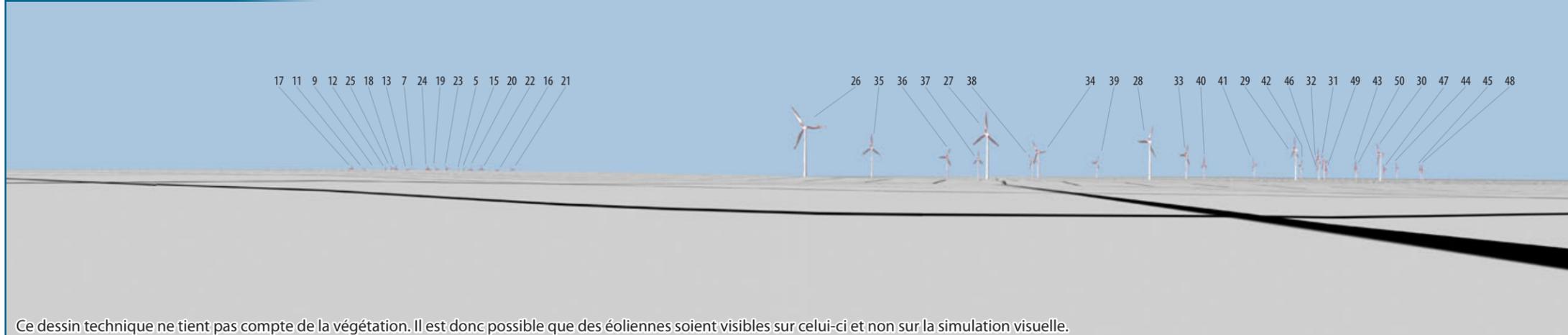
Simulation visuelle



Situation actuelle

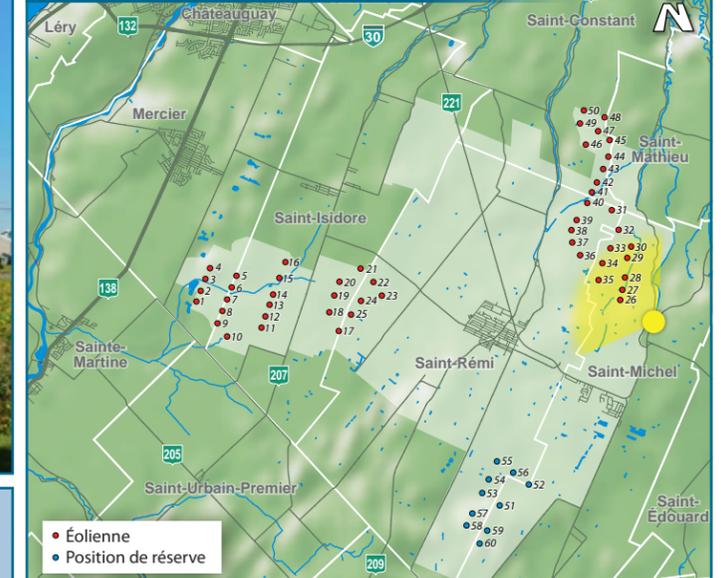


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.21**  
Vue 18 : À Saint-Michel, sur la montée de la Petite-Côte, vers le nord-ouest

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	1,19 km
Éolienne visible la plus éloignée	8,81 km
Coordonnées du point de vue	N 45,26466° W 73,55598°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	18 septembre 2008



**Vue 19 : vue vers le nord-ouest sur la route 221, à la hauteur du stationnement de Postes Canada à Saint-Édouard**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception des parties supérieures d'une dizaine d'éoliennes situées en arrière-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *faible* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage noyaux urbains / villageois dont la résistance a été précédemment évaluée à moyenne.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation et le cadre bâti. Les vues sont ouvertes. Les équipements occupent une petite partie du champ visuel horizontal et vertical et sont localisés dans l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 5,52 km du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloigné se situe à 8,70 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré faible d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte. Le degré de perception de l'équipement est donc faible. La zone touchée est locale donc moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

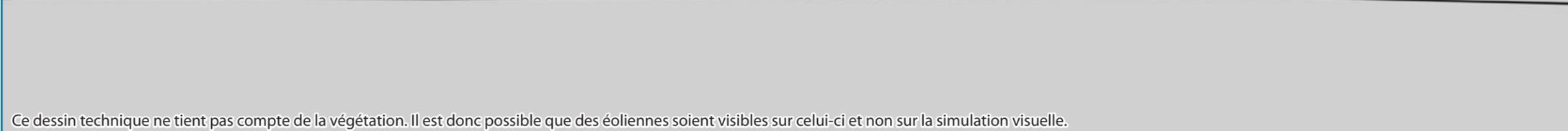
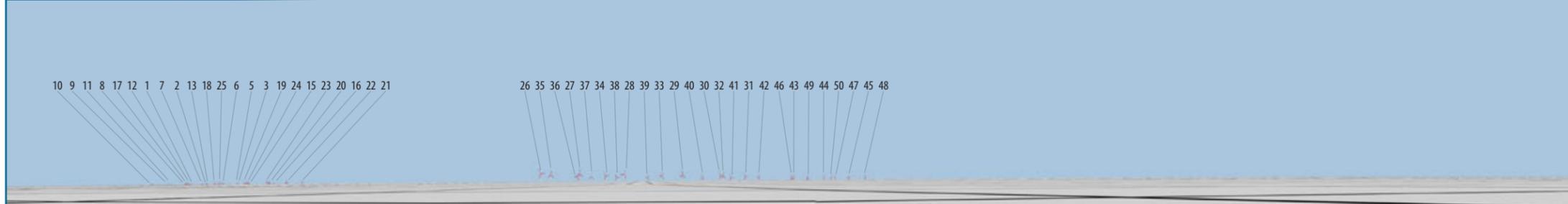
Simulation visuelle



Situation actuelle

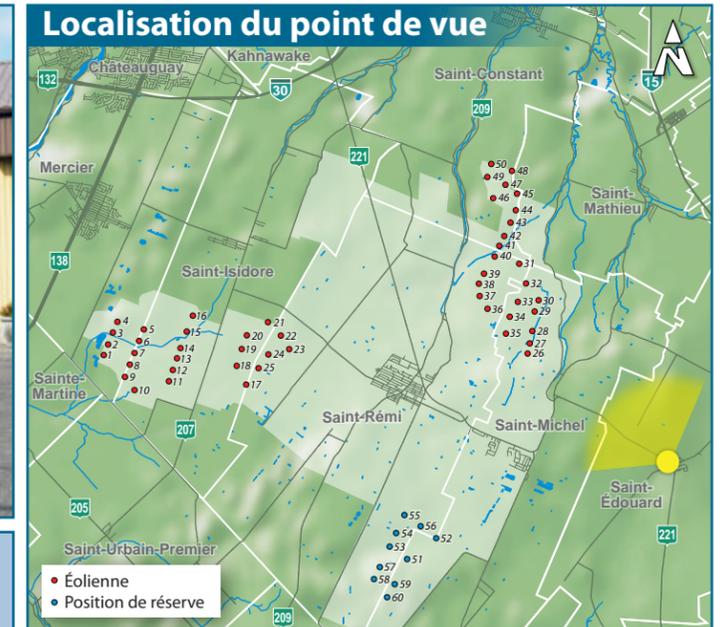


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.22**  
Vue 19 : À Saint-Édouard, sur la route 221 à la hauteur du stationnement de Postes Canada, vers le nord-ouest

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	5,52 km
Éolienne visible la plus éloignée	8,70 km
Coordonnées du point de vue	N 45,24010° W 73,51273°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	25 septembre 2008



***Vue 20 : vue vers le sud-ouest sur la terrasse du chalet du Club de golf Triangle d'Or à Saint-Michel***Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception d'une éolienne située en arrière-plan. De plus, la vue est dirigée vers l'emplacement de réserve.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *faible* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé sur un terrain de golf dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation. Les vues sont dirigées, filtrées ou fermées. Les équipements occupent une petite partie des champs visuels horizontal et vertical et sont localisés dans l'arrière-plan.

L'emplacement de réserve le plus proche se trouve à 3,16 km du lieu d'observation donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement de réserve le plus éloigné se situe à 3,16 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré faible d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné l'activité pratiquée et leur intérêt pour le paysage. Le degré de perception de l'équipement est donc faible. La zone touchée est ponctuelle donc petite.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

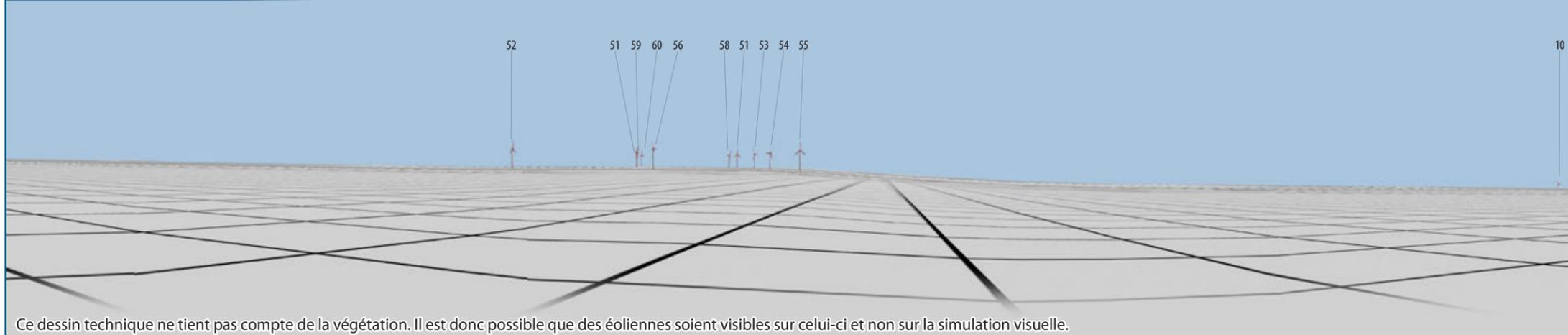
Simulation visuelle



Situation actuelle

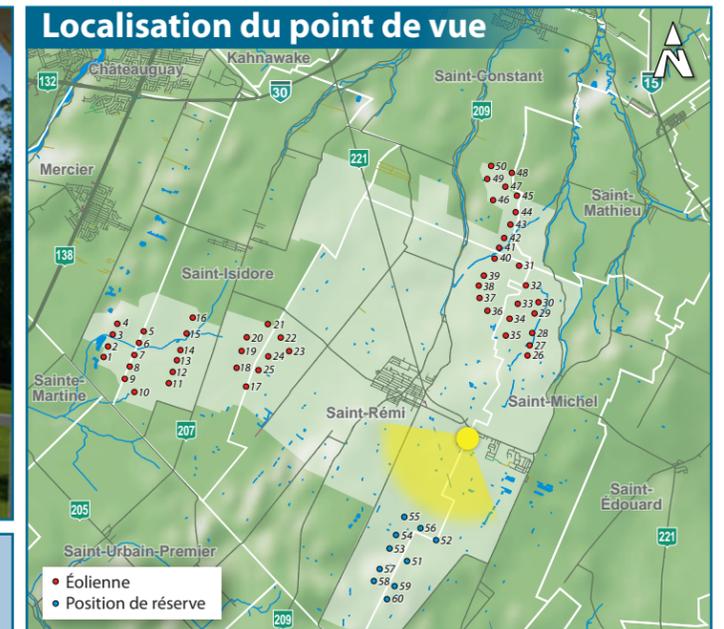


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.23**  
Vue 20 : À Saint-Michel, sur la terrasse du chalet du club de golf Triangle d'Or, vers le sud-ouest

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyen	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	3,16 km
Éolienne visible la plus éloignée	3,16 km
Coordonnées du point de vue	N 45,24699° W 73,59315°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	18 septembre 2008



**Vue 21: vue vers le nord à partir de la montée Saint-Antoine à Saint-Rémi**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception de moins d'une dizaine d'éoliennes situées dans l'arrière-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *moyenne* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation. Les vues sont panoramiques. Les équipements occupent une portion moyenne des champs visuels horizontal et vertical. Ils sont localisés dans l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 3,24 km du lieu d'observation donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloigné se situe à 9,82 km. Les éoliennes sont situées sur le même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré d'exposition moyen. La position des éoliennes n'entrent pas en concurrence avec la vue sur le Mont-Royal. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole de ce paysage. Le degré de perception de l'équipement est donc moyen. La zone touchée est moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

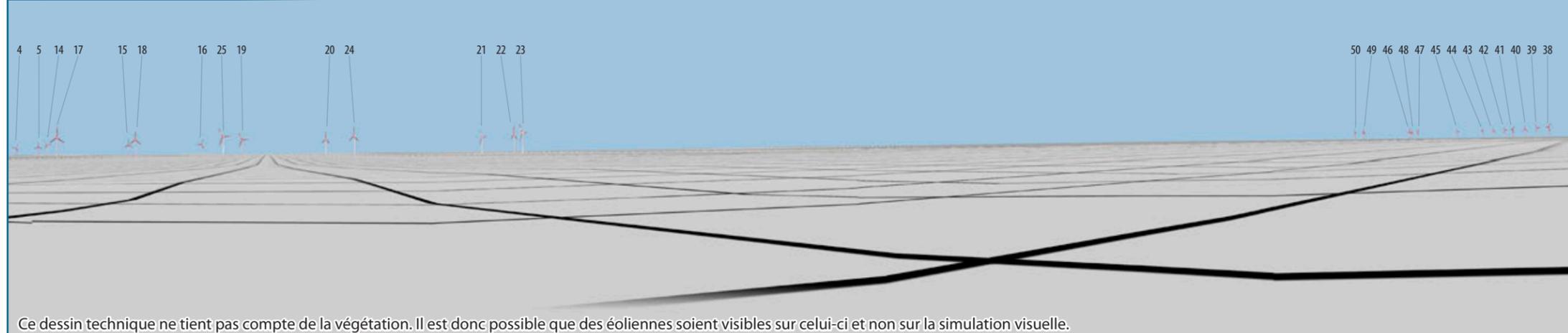
Simulation visuelle



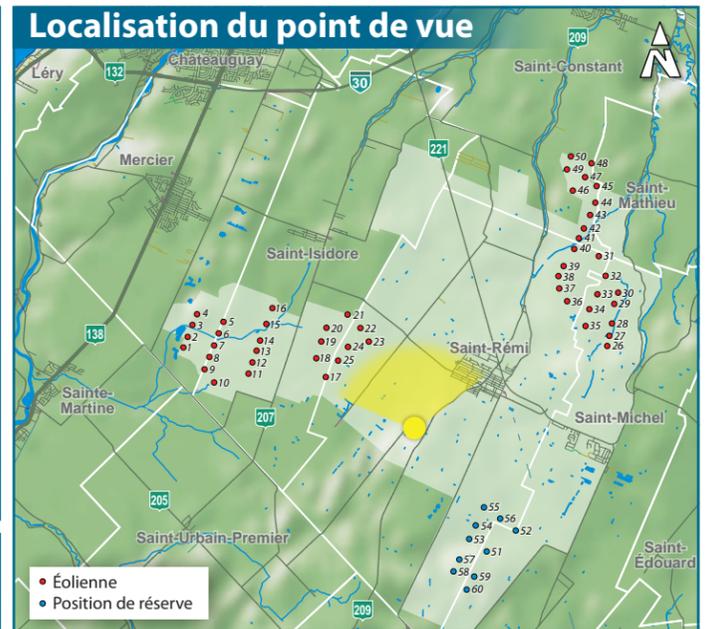
Situation actuelle



Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.



**Figure 8.24**  
Vue 21 : À Saint-Rémi, à partir de la montée Saint-Antoine, vers le mont Royal (zone présentant une préoccupation des gens du milieu)

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	3,24 km
Éolienne visible la plus éloignée	9,82 km
Coordonnées du point de vue	N 45,24654° W 73,64544°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	26 mai 2009



**Vue 22: vue vers le nord-est sur le Petit Rang, près de l'intersection du chemin de la Grande-Ligne à Saint-Isidore**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception de près d'une vingtaine d'éoliennes situées dans le plan intermédiaire et en arrière-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *forte* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation et les habitations. Les vues sont panoramiques. Les équipements occupent une grande partie des champs visuels horizontal et vertical. Ils sont localisés dans le plan intermédiaire et l'arrière-plan.

L'emplacement d'éolienne le plus proche se trouve à 1,41 km du lieu d'observation, donc dans l'aire d'influence moyenne. L'emplacement d'éolienne le plus éloigné se situe à 5,21 km. Les éoliennes sont situées sur le même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré fort d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole de ce paysage, l'importance de cet axe routier et le nombre d'habitations. Le degré de perception de l'équipement est donc fort. La zone touchée est moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTRÉGIE

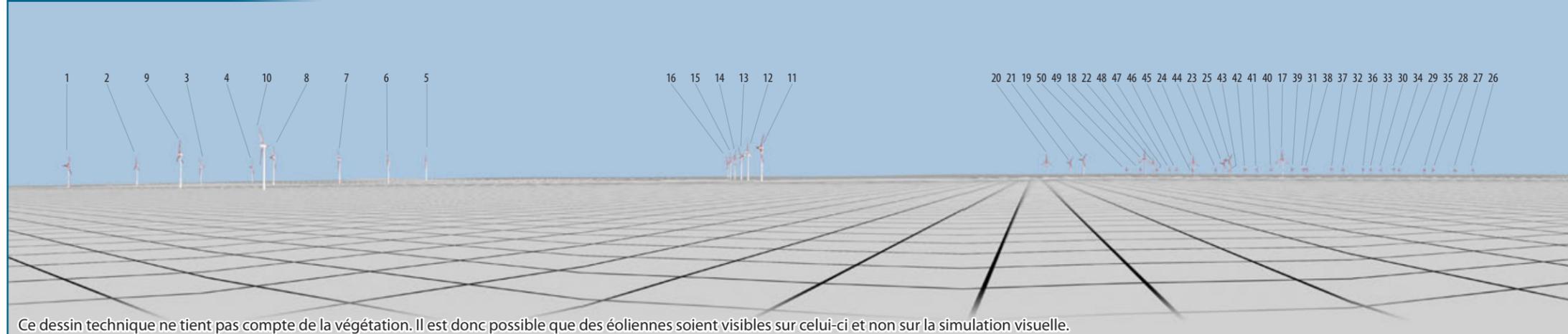
Simulation visuelle



Situation actuelle

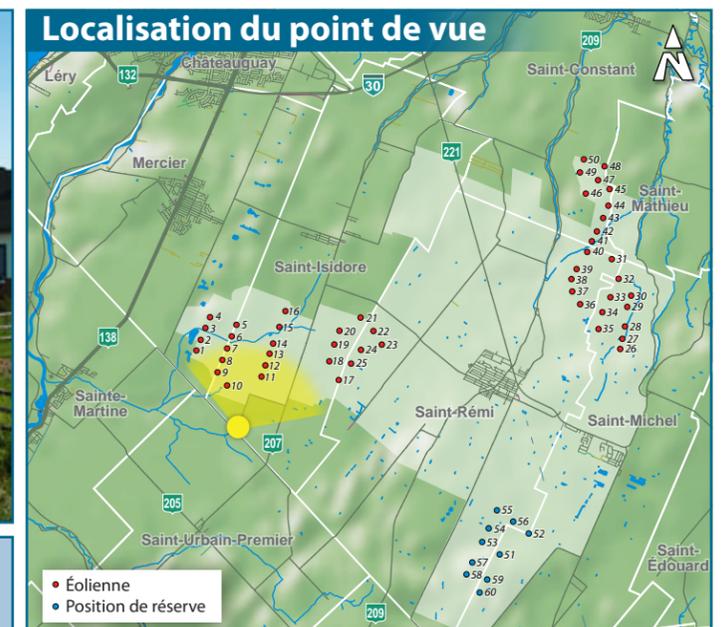


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.25**  
Vue 22 : À Saint-Isidore, sur le Petit Rang près de l'intersection avec le chemin de la Grande-Ligne, vers le nord-est

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	1,41 km
Éolienne visible la plus éloignée	5,21 km
Coordonnées du point de vue	N 45,24737° W 73,72162°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	25 septembre 2008



***Vue 23 : vue vers l'ouest sur le rang Nord, près de l'intersection de la rue principale à Saint-Michel***Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception d'une dizaine d'éoliennes situées dans le plan intermédiaire et l'arrière-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *forte* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte. Par ailleurs, la présence de la ligne électrique en avant-plan augmente la capacité d'absorption des équipements.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation. Les vues sont panoramiques. Les équipements occupent une forte portion des champs visuels horizontal et vertical. Ils sont localisés dans le plan intermédiaire et dans l'arrière-plan.

L'emplacement de réserve le plus proche se trouve à 1,27 km du lieu d'observation donc dans l'aire d'influence forte. L'emplacement d'éolienne le plus éloignée se situe à 9,69 km. Les éoliennes sont situées au même niveau que celui des observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré élevé d'exposition visuelle. Toutefois, soulignons le fait que la grappe en avant-plan est constituée des positions de réserve.

L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole de ce paysage mais la faible importance de cet axe routier secondaire. Le degré de perception de l'équipement est donc fort. La zone touchée est moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.

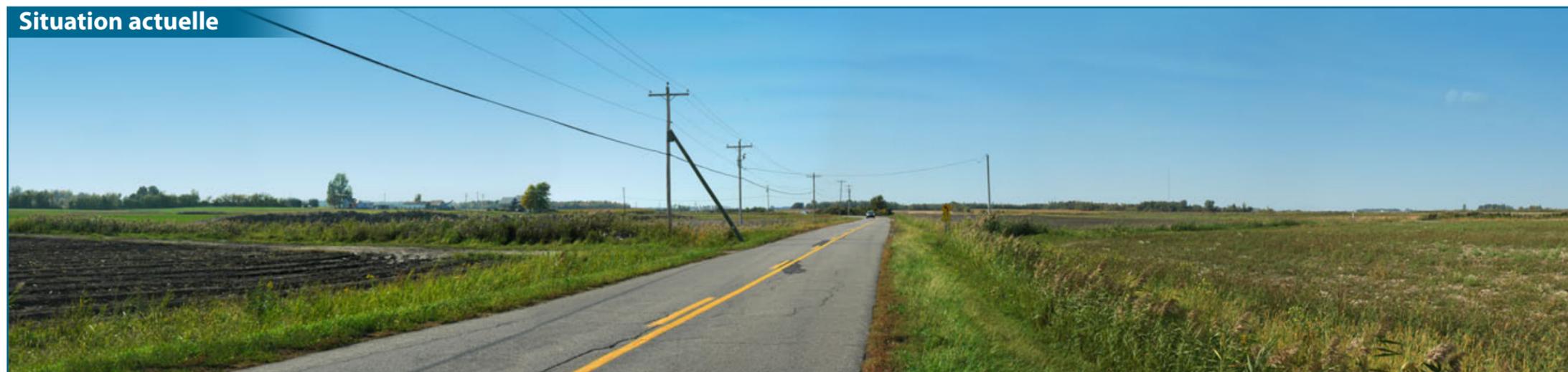


PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

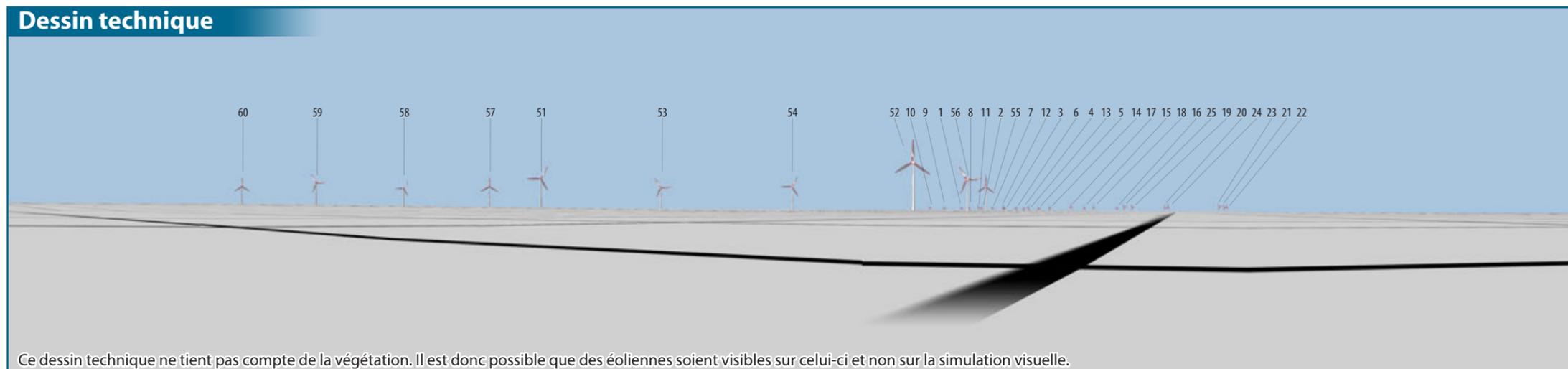
Simulation visuelle



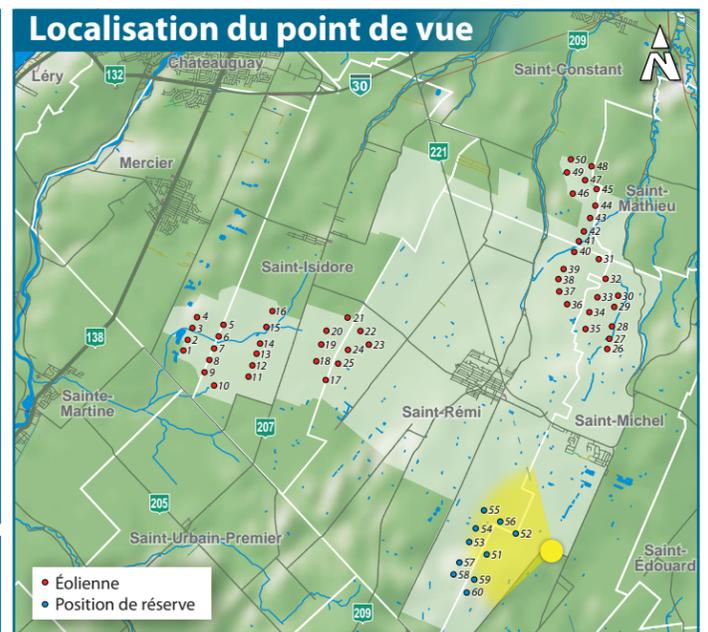
Situation actuelle



Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.



**Figure 8.26**  
 Vue 23 : À Saint-Michel, sur le rang Nord près de l'intersection avec la rue Principale, vers l'ouest

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyen	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	1,27 km
Éolienne visible la plus éloignée	9,69 km
Coordonnées du point de vue	N 45,21361° W 73,59078°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	25 septembre 2008



**Vue 24 : vue vers le nord-est à l'intersection du rang Hope et de la route 205 à Sainte-Clotilde-de-Châteauguay**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception d'une seule éolienne située dans l'arrière-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *faible* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation. Les vues sont dirigées à fermées. Les équipements occupent une petite portion des champs visuels horizontal et vertical et sont localisés en arrière-plan.

Le seul emplacement de réserve visible se trouve à 6,37 km du lieu d'observation, soit dans l'aire d'influence moyenne. L'éolienne est située au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un degré faible d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte. Le degré de perception de l'équipement est donc faible. La zone touchée est petite car la vue vers le parc éolien est ponctuelle.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

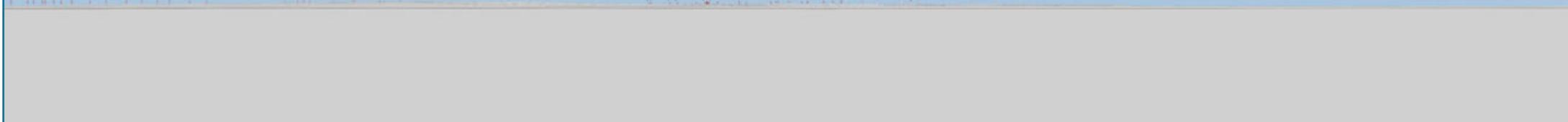
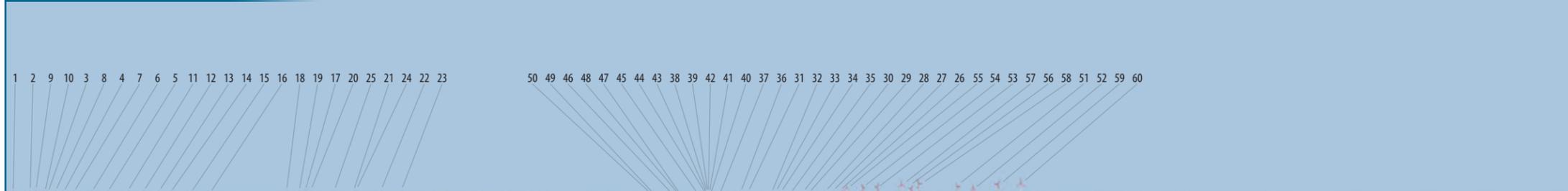
Simulation visuelle



Situation actuelle

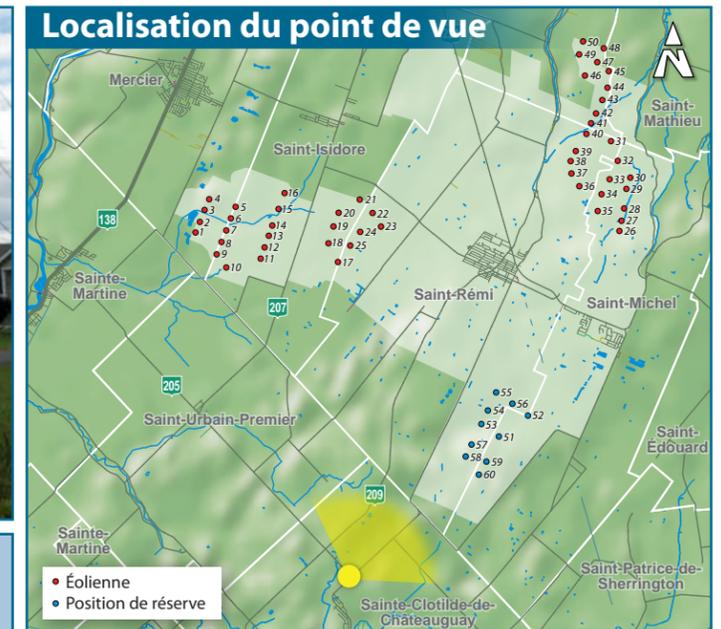


Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Localisation du point de vue



**Figure 8.27**  
Vue 24 : À Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, à partir de l'intersection du rang Hope et de la route 205, vers le nord-est

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	6,37 km
Éolienne visible la plus éloignée	7,48 km
Coordonnées du point de vue	N 45,17286° W 73,67561°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	18 septembre 2008



**Vue 25 : vue vers le nord-ouest à partir du Petit Rang à Saint-Isidore**Source d'impact

Les sources d'impacts sont liées à la perception d'une quinzaine d'éoliennes situées en avant-plan.

Importance de l'impact

L'importance de l'impact est jugée *forte* résultant des faits suivants.

Le lieu d'observation est situé dans l'unité de paysage agroforestier dont la résistance a été précédemment évaluée à forte.

La configuration des champs visuels de cette vue stratégique est délimitée par la végétation située en arrière-plan. Les vues sont complètement ouvertes. Les équipements occupent une large portion des champs visuels horizontal et vertical et sont localisés en avant-plan.

L'éolienne la plus proche se trouve à 0,75 km du lieu d'observation, soit dans l'aire d'influence forte. L'éolienne la plus éloignée est à 2,83 km du lieu d'observation. Les éoliennes sont situées au même niveau que les observateurs. Ces derniers critères confèrent un fort degré d'exposition visuelle. L'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte étant donné la vocation agricole de ce paysage et le nombre d'habitations en périphérie. Le degré de perception de l'équipement est donc fort. La zone touchée est moyenne.

Durée de l'impact

Les modifications dans le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes.

Mesures d'atténuation particulières

Aucune mesure d'atténuation particulière n'est envisagée.



PARC ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

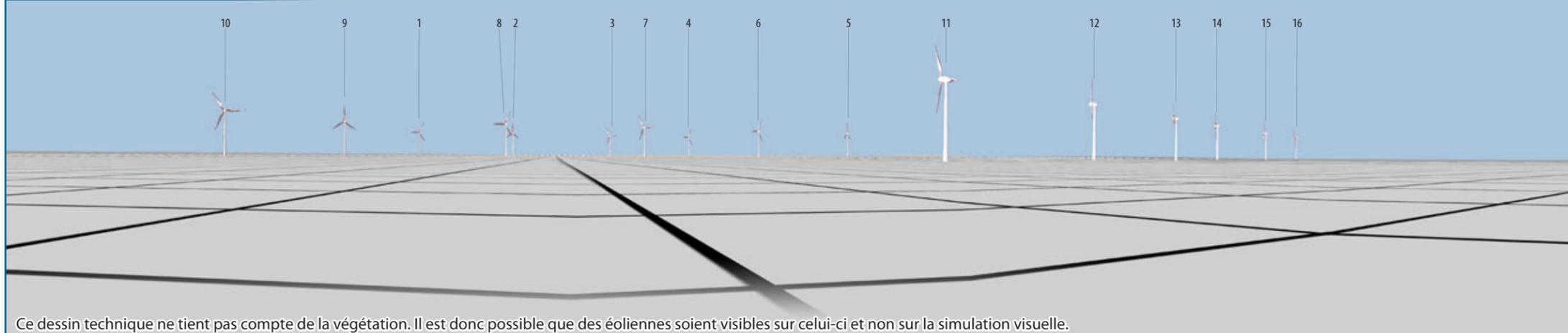
Simulation visuelle



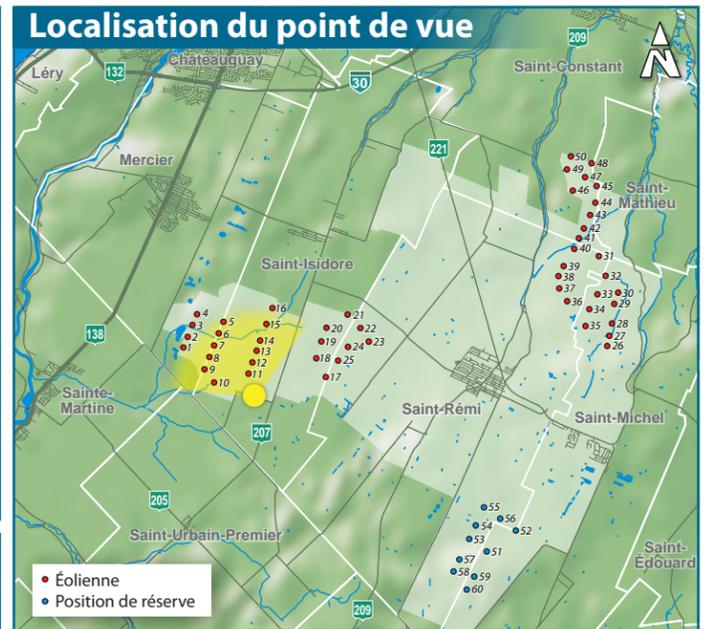
Situation actuelle



Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.



**Figure 8.28**  
Vue 25 : À Saint-Isidore, à partir du Petit Rang, vers le nord-ouest  
(zone présentant une préoccupation des gens du milieu)

Type et modèle d'éolienne utilisée	Enercon E82
Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	85 m
Diamètre du rotor	82 m
Nombre total d'éoliennes pour le projet	50
Nombre de positions de réserve	10
Éolienne visible la plus près	0,75 km
Éolienne visible la plus éloignée	2,83 km
Coordonnées du point de vue	N 45,25569° W 73.70928°
Angle de prise de vue	120°
Date de prise de photographie	15 juillet 2009



### 8.3.5.6 Impacts : analyse des résultats

Parmi les 25 simulations, 7 d'entre elles présentent un impact fort, 6 présentent un impact moyen, 7 présentent un impact faible alors que 5 présentent un impact nul. Les tableaux 8.100 à 8.102 ci-dessous présentent une synthèse des résultats.

Les sept impacts forts découlent de points de vue situés dans les unités de paysage agroforestier ou de corridor routier de catégorie B ayant tous deux des résistances fortes. Ce sont les vues 7, 8, 12, 14, 22, 23 et 25. Le degré de perception est fort pour tous. Ils ont en commun une proximité variant de 750 m à 2,5 km pour l'éolienne la plus près et ces points de vue sont situés dans des aires d'influence forte ou moyenne. Le nombre d'éoliennes perçues varient entre 6 et 33. Les avant-plans sont dégagés et la plupart des vues sont panoramiques. Dans quelques cas, il est difficile de percevoir les principes d'intégration sous-jacents au patron d'implantation, particulièrement dans le cas des vues 7 et 23. Par ailleurs, la présence de bâtiments à proximité des éoliennes (vues 7, 22, 23, 25), nous permet d'en mesurer l'échelle et les impacts visuels qui sont engendrés.

Les points de vue ayant un impact moyen, au nombre de 6, sont tous situés dans une unité de paysage ayant une forte résistance et une étendue moyenne. Ce sont les vues 4, 6, 13, 15, 18 et 21. Les avant-plans sont dégagés et plusieurs vues sont panoramiques. Le degré de perception est moyen sauf pour deux points de vue qui sont évalués à faible. Dans les deux cas (simulations visuelles nos 8 et 15), le cadre bâti agit comme écran pour les observateurs empruntant la route. Par ailleurs, il est probable que l'impact soit plus fort pour les résidents de ces maisons qui, possiblement, auront une vue sur plusieurs éoliennes. D'autre part, la vue 13 pourrait voir l'importance de son impact augmentée au moment où le maïs disparaît comme écran visuel. Mentionnons également que la vue 4, prise à partir de la route 209 représente également une des vues que l'on pourra percevoir à partir du nouveau tronçon de l'Autoroute 30.

En ce qui a trait aux impacts faibles, les 7 points de vue touchent toutes les unités de paysages : agroforestier (vues 9, 20, 24), noyaux urbains / villageois (vue 19) et corridor routier de catégorie A (vues 2, 3, 5). Ces unités présentent des degrés de résistance faible, moyen ou fort. Leur étendue est variable et la majorité possède un degré de perception faible. Plusieurs de ces points de vue ont des vues filtrées ou dirigées et certaines présentent des infrastructures verticales diverses (poteaux électriques, pylônes) entre l'observateur et les éoliennes.

Enfin, les 5 impacts nuls sont présents dans les unités de paysage agroforestier (vues 1 et 10), noyaux urbains / villageois (vues 11 et 16) et de corridor routier de catégorie A (vue 17). Le degré de perception est faible ou nul. D'une certaine façon, ces impacts sont une démonstration que la végétation et le cadre bâti jouent un grand rôle dans la visibilité des éoliennes, ce que la carte de visibilité, entre autres, ne prend pas en compte.

Dans l'ensemble, les impacts visuels seront très variables sur le territoire. De par sa nature et ses qualités esthétiques, le milieu agroforestier est celui qui subira le plus haut niveau d'impact. Les vues panoramiques et le caractère agricole sont des éléments du milieu récepteur qui accentuent l'impact des éoliennes proposées. Toutefois, la topographie plane n'est pas un élément ayant contribué à augmenter l'impact. L'application de mesures d'intégration et la distance de 750 m des habitations sont des éléments ayant contribué de façon générale à améliorer l'aspect du parc. La configuration des positions d'éoliennes en lien avec les structures paysagères, tels que la trame du réseau routier ou encore les sinuosités d'un ruisseau, permettent une meilleure harmonisation du parc éolien avec son milieu.

**Tableau 8.100 Effets sur le milieu visuel – unité de paysage noyaux urbains / villageois**

<b>UNITÉ DE PAYSAGE - NOYAUX URBAINS / VILLAGEOIS</b>					
<b>VUE N°.</b>	<b>DESCRIPTION DE L'IMPACT</b>	<b>RÉSISTANCE</b>	<b>ZONE TOUCHÉE</b>	<b>DEGRÉ DE PERCEPTION</b>	<b>IMPORTANCE DE L'IMPACT</b>
<b>11</b>	Aucune éolienne n'est visible.	<b>moyenne</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>nulle</b>
<b>16</b>	Moins de 5 éoliennes sont visibles en arrière-plan derrière des bâtiments et des structures électriques. L'ensemble de ces éléments font qu'aucun impact des éoliennes n'est ressenti.	<b>moyenne</b>	<b>petite</b>	<b>faible</b>	<b>nulle</b>
<b>19</b>	L'impact est engendré par la présence d'une dizaine d'éoliennes visibles et situées en arrière-plan.	<b>moyenne</b>	<b>moyenne</b>	<b>faible</b>	<b>faible</b>

**Tableau 8.101 Effets sur le milieu visuel – unité de paysage corridor routier A**

<b>UNITÉ DE PAYSAGE – CORRIDOR ROUTIER A</b>					
<b>VUE N°.</b>	<b>DESCRIPTION DE L'IMPACT</b>	<b>RÉSISTANCE</b>	<b>ZONE TOUCHÉE</b>	<b>DEGRÉ DE PERCEPTION</b>	<b>IMPORTANCE DE L'IMPACT</b>
<b>2</b>	L'impact est engendré par la vue d'une quinzaine d'éoliennes. Celles-ci sont disposées en arrière-plan et deviennent moins visibles dû à la complexité du paysage dans l'avant-plan et le plan intermédiaire.	<b>faible</b>	<b>petite</b>	<b>faible</b>	<b>faible</b>
<b>3</b>	L'impact est engendré par la perception d'une vingtaine d'éoliennes situées en position latérale en arrière-plan. L'éolienne la plus proche est à 4,66 km. La présence de la route 221 et des infrastructures électriques complexifie la lisibilité de la vue.	<b>faible</b>	<b>grande</b>	<b>faible</b>	<b>faible</b>
<b>5</b>	L'impact est engendré par la vue d'une quinzaine d'éoliennes. Celles-ci sont disposées en arrière-plan et deviennent moins visibles dû à la complexité du paysage dans l'avant-plan et le plan intermédiaire.	<b>faible</b>	<b>moyenne</b>	<b>moyen</b>	<b>faible</b>
<b>17</b>	Moins d'une dizaine d'éoliennes (partie supérieure) sont visibles en arrière-plan. Une bande de végétation atténue la visibilité des éoliennes.	<b>faible</b>	<b>moyenne</b>	<b>faible</b>	<b>nulle</b>

**Tableau 8.102 Effets sur le milieu visuel – unité de paysage corridor routier B**

UNITÉ DE PAYSAGE – CORRIDOR ROUTIER B					
VUE N <sup>o</sup> .	DESCRIPTION DE L'IMPACT	RÉSISTANCE	ZONE TOUCHÉE	DEGRÉ DE PERCEPTION	IMPORTANCE DE L'IMPACT
4	L'impact est engendré par la vue sur plus d'une trentaine d'éoliennes situées dans un espace ouvert d'une zone agricole et faisant face à un groupe d'habitations.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>moyen</b>	<b>moyenne</b>
7	L'impact est engendré par la proximité d'une éolienne (920 m), et la présence de 6 autres éoliennes. Les éoliennes font face à l'intersection de la montée Sainte-Marie. Une partie de celles-ci ne sont pas visibles grâce à la présence de la végétation. Celles-ci seront donc partiellement visibles en hiver.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>fort</b>	<b>forte</b>
12	Les éoliennes sont implantées parallèlement à la route 138. L'éolienne visible dans cette vue est l'éolienne numéro 4 et se trouve à 2,5 km. Seule une bande de végétation discontinue atténue la visibilité d'une partie de certaines tours.	<b>forte</b>	<b>grande</b>	<b>fort</b>	<b>forte</b>
13	Trois éoliennes sont visibles dans le plan intermédiaire. Les autres éoliennes sont peu ou pas visibles grâce à la présence d'un champ de maïs. Les éoliennes sont alignées selon la division cadastrale.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>moyen</b>	<b>moyenne</b>

**Tableau 8.103 Effets sur le milieu visuel – unité de paysage agroforestier**

<b>UNITÉ DE PAYSAGE AGROFORESTIER</b>					
<b>VUE N°.</b>	<b>DESCRIPTION DE L'IMPACT</b>	<b>RÉSISTANCE</b>	<b>ZONE TOUCHÉE</b>	<b>DEGRÉ DE PERCEPTION</b>	<b>IMPORTANCE DE L'IMPACT</b>
<b>1</b>	Aucune éolienne n'est visible	<b>forte</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>nulle</b>
<b>6</b>	La prise de vue montre une vingtaine d'éoliennes dont les plus proches se trouvent à 2,06 km.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>moyen</b>	<b>moyenne</b>
<b>8</b>	Plus d'une dizaine d'éoliennes sont visibles dans l'arrière-plan de cette unité de paysage. L'éolienne visible la plus proche se trouve à 4 km du lieu de l'observation.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>fort</b>	<b>forte</b>
<b>9</b>	L'impact est engendré par la vue de moins d'une dizaine d'éoliennes. Celles-ci sont disposées en arrière-plan et se dissimulent parmi la végétation et les infrastructures présentes dans le plan intermédiaire et l'arrière-plan.	<b>forte</b>	<b>petite</b>	<b>faible</b>	<b>faible</b>
<b>10</b>	Aucune éolienne n'est visible.	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>nulle</b>
<b>14</b>	L'impact est engendré par la vue d'une trentaine d'éoliennes regroupées en plusieurs grappes. Les éoliennes 1 à 16 sont implantées en suivant l'alignement des parcelles. L'équidistance est globalement respectée sauf pour les éoliennes 15 et 16.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>fort</b>	<b>forte</b>
<b>15</b>	L'impact est engendré par la perception du sommet de deux éoliennes situées derrière un cadre bâti. Ce dernier joue donc un rôle atténuateur pour les observateurs mobiles du rang Sainte-Thérèse	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>faible</b>	<b>moyenne</b>
<b>18</b>	Les pales de deux éoliennes implantées derrière les maisons seront visibles depuis le point d'observation.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>faible</b>	<b>moyenne</b>

**Tableau 8.103 Effets sur le milieu visuel – unité de paysage agroforestier (suite)**

<b>20</b>	L'impact est engendré par la perception d'une éolienne située en arrière-plan. La vue a été prise depuis la terrasse du club de golf. L'éolienne n'est probablement pas visible depuis le club de golf même en présence des bandes boisées.	<b>forte</b>	<b>petit</b>	<b>faible</b>	<b>faible</b>
<b>21</b>	L'impact est engendré par la présence de moins d'une quinzaine d'éoliennes dont une dizaine situées dans un espace ouvert d'une zone agricole. L'éolienne la plus proche se trouve à 3,24 km.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>moyen</b>	<b>moyenne</b>
<b>22</b>	L'impact est engendré par la vue d'une vingtaine d'éoliennes divisées en 3 grappes. Les éoliennes 1 à 4, 5 à 9, 11 à 16 et 18 à 20 forment des grappes alignées et qui suivent la division cadastrale. L'équidistance est globalement respectée.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>fort</b>	<b>forte</b>
<b>23</b>	Une dizaine d'éoliennes sont visibles dans le plan intermédiaire et l'arrière-plan.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>fort</b>	<b>forte</b>
<b>24</b>	L'impact est engendré par la présence d'une éolienne visible dans l'axe de la route. La végétation cache une partie des éoliennes qui seront donc partiellement visibles en hiver.	<b>forte</b>	<b>petite</b>	<b>faible</b>	<b>faible</b>
<b>25</b>	Une quinzaine d'éoliennes sont visibles dans leur entièreté dans l'avant-plan. Malgré la proximité des infrastructures, le patron d'implantation selon une série d'alignements est bien ressenti.	<b>forte</b>	<b>moyenne</b>	<b>fort</b>	<b>forte</b>